

Dans le collimateur de l'Union européenne : une tragédie grecque

● **50^e ANNIVERSAIRE DE
L'INSTITUTION DU SERVICE
NATIONAL**

«Le nombre de
volontaires augmente
d'année en année»

PAGE 5



● **USM ALGER**

Se qualifier à
la Coupe de la
CAF pour sauver
la saison

PAGE 13



Edition du Centre - ISSN IIII - 0074

ALGÉRIE -
UNION EUROPÉENNE

Les raisons d'une tension

● Des stratégies économiques mises en place par l'Algérie irritent fortement les partenaires européens qui ont d'ailleurs réagi publiquement et de manière assez virulente ces derniers jours. L'Union européenne évoque l'existence d'une crise que les deux parties tentent de dépasser à travers un processus de négociations en cours.

PAGE 3



Photo : D.R.

● **«NOUS N'AVONS JAMAIS DIT NON
AU SERVICE NATIONAL»**

Les médecins résidents répondent à Ouyahia

● C'est la seconde fois que le Premier ministre évoque le conflit entre médecins résidents et ministère de tutelle. Ahmed Ouyahia confirme qu'il n'est pas question de supprimer le service civil ni de dispenser les médecins spécialistes du service militaire. Les résidents rétorquent qu'ils n'avaient jamais demandé à en être dispensés. Ils doivent rencontrer cet après-midi le ministre de la Santé.

PAGE 5



Bric à brac

Faut dire qu'il a quand même quelque chose de flamboyant, le Ahmed Ouyahia.

Il disparaît de façon énigmatique, laissant libre cours à toutes sortes de spéculations et il réapparaît, gonflé à bloc, la besace pleine de formules, de recettes, de solutions...

Bref, Ouyahia, c'est Ouyahia, quoi !

Il a toujours quelque chose à dire. Quelque chose à redire.

A. T.
digoutagesoir@yahoo.fr

Qui a interdit la conférence de Karim Younès ?

L'ancien président de l'APN, Karim Younès, devait animer, hier à El-Khroub, dans la wilaya de Constantine, une séance de présentation de ses deux derniers ouvrages.

Devait, car en route vers Constantine, il apprend que cette séance avait été interdite. Un appel téléphonique du responsable du centre culturel qui devait abriter l'activité lui a signifié cette interdiction avec des arguments pour le moins étranges. «La situation actuelle du pays ne le permet pas», tentait de justifier, très confus, l'interlocuteur de Karim Younès.



Vacances-préparation

C'est la grande panique chez beaucoup de présidents de clubs de football après la déclaration du tout nouveau



ministre de la Jeunesse et des Sports qui dénonce ces clubs qui utilisent l'argent public pour aller se préparer à l'étranger. Il faut dire que si le ministère ira jusqu'à interdire ces «vacances-préparation», ce sont de véritables filières juteuses qui vont tomber.

Des chercheurs arnaqués

Des chercheurs relevant de l'enseignement supérieur acquéreurs auprès des Domaines depuis plus de treize années d'un terrain dans la ZET de Zéralda sont outrés et scandalisés par les agissements des membres d'une pseudo-association de chercheurs qui se sont accaparés du dossier de cette coopérative et du détournement d'une partie des paiements effectués par les chercheurs et ce, dans l'impunité totale. Il semblerait, aux dernières nouvelles, en plus de l'opacité totale qui caractérise la gestion de ce dossier, que cette coopérative dédiée aux chercheurs a été exclue injustement du nouveau plan d'aménagement de la zone. Les chercheurs sollicitent expressément l'intervention des institutions de contrôle habilitées de l'Etat et l'ouverture d'une enquête sur les zones d'ombre qui entourent cette affaire, par le rétablissement, en premier lieu, de cette frange de la société dans ses droits.



Un jour, un sondage



Pensez-vous que le Premier ministre ne s'est pas dérobé par rapport aux questions des journalistes lors de la conférence de presse ?

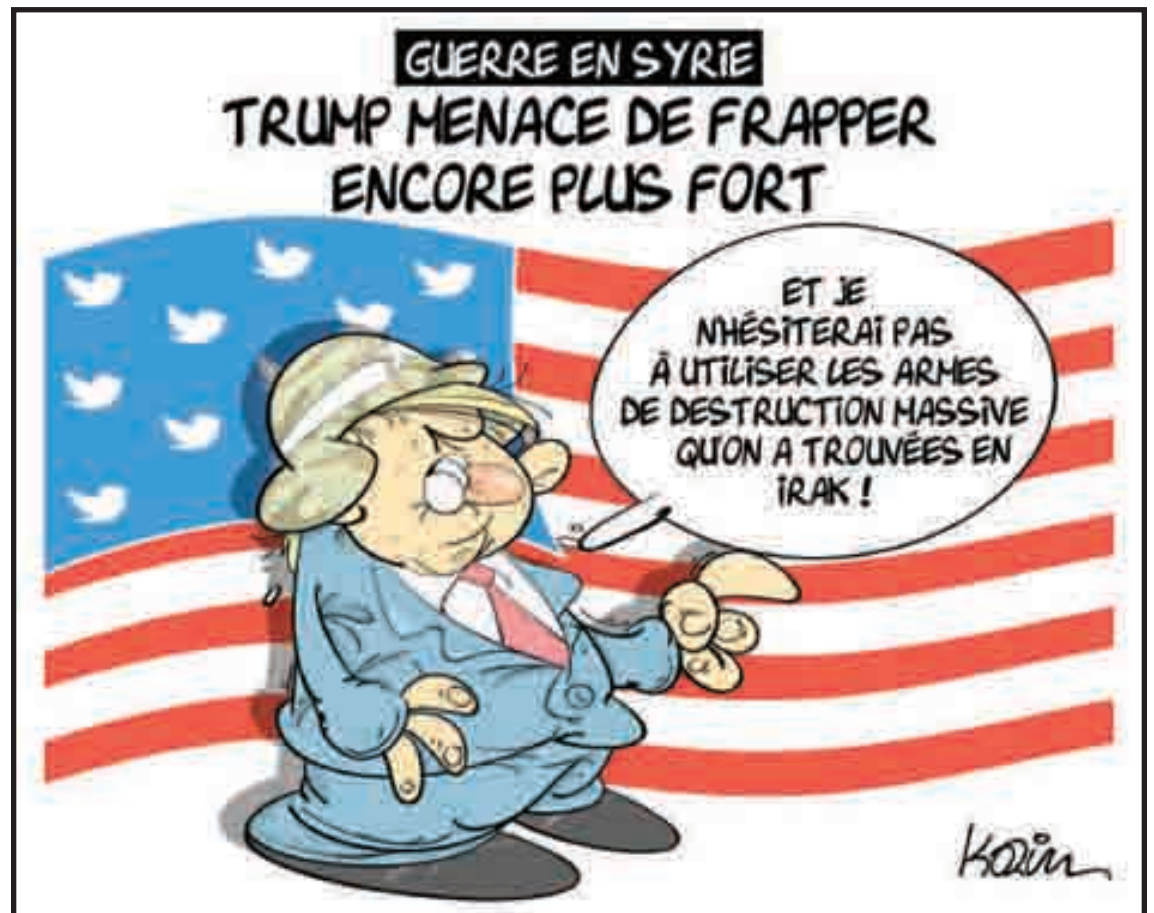
OUI NON Sans opinion

Pensez-vous que la tarification du téléphone fixe est chère en Algérie ?

Résultat sondage

Oui :	Non :	Sans opinion :
73,59%	20,45%	5,95%

Le dessin de Karim



SOIT DIT EN PASSANT

Médicaments et substituts !

Beaucoup de lecteurs ont réagi aux billets sur la tension ou carrément l'impossibilité de trouver le médicament prescrit par leur médecin.

Un lecteur a évoqué l'effet placebo voulu pour certains génériques et l'absence d'effet induit par le fait que l'on joue sur certains dosages sans s'inquiéter de leur efficacité sur le malade auquel le traitement est destiné. Le cas des médicaments importés de pays qui en produisent en grande quantité parce qu'ils les destinent à des régions pas très regardantes sur leur qualité a aussi été abordé. Lorsque le doute s'installe, voici ce que cela engendre comme remarques :

«Le problème est que même les plus disponibles ne sont pas conformes, ne guérissent pas et risquent de compliquer la maladie pour laquelle ils sont prescrits. D'ailleurs, même les médicaments les plus élémentaires d'antan et fabriqués sous licence ne sont plus efficaces et nous ne savons pas ce que les officines nous proposent comme équivalents, génériques, etc., et je ne sais quoi encore. Qualité et conformité des médicaments ?

Font-ils réellement l'objet de contrôles sérieux ?» J'ai choisi cet extrait de courrier parce qu'il reflète quelques inquiétudes résumées de beaucoup de lecteurs.

Voici un autre message qui met, lui, le doigt sur les dangers qui nous guettent lorsque l'on court s'approvisionner auprès de professionnels du cabas, y compris parmi les pharmaciens.

Le lecteur qui rappelle qu'acheter des médicaments en dehors des pharmacies dont c'est la vocation de s'en tenir scrupuleusement à ce que recommande le médecin traitant attire l'attention sur le fait que certains d'entre eux, censés guérir, ne sont autres que des ersatz :

«La forme, la couleur, l'emballage, ressemblent à s'y méprendre au vrai. Ces faux médicaments peuvent nuire gravement à la santé de patients atteints de pathologies lourdes, pensant utiliser le

Par Malika Boussof
malikaboussof@yahoo.fr



bon traitement. Ce commerce mafieux est générateur de profits énormes. L'Afrique est le continent le plus touché par ce trafic et je pense que l'Algérie ne doit pas échapper à ce fléau.» Et il y a les charlatans qui n'ont peur de rien ! Eux feront l'objet d'un billet à part !

M. B.

Constances

Syrie : une petite guerre pour Macron ?



Slimane Laouari
laouarisliman@gmail.com

Il faut écouter le brave ministre des Affaires étrangères français dont on a eu à apprécier, par ailleurs, et la pertinence et le sens de la mesure. Il était horriblement mal à l'aise quand il était question de répondre à des questions précises. Sur la question, la presse de son pays n'a pas été un modèle de professionnalisme, voire d'éthique, mais il y a des interrogations sur lesquelles elle ne pouvait pas faire l'impasse. Sinon, elle aurait franchi une... ligne rouge tout de même plus évidente que les armes chimiques que le régime syrien aurait utilisées contre son «peuple». A la question donc de savoir s'il y avait des preuves tangibles de ce qui a motivé les bombardements sur Damas et sa périphérie, Jean-Yves Le Drian, qu'on a connu beaucoup plus brillant sur d'autres sujets et dans d'autres circonstances, a lamentablement cafouillé. Et les traits tirés, certainement dus à une nuit... des longs couteaux, n'expliquaient pas tout : il n'avait aucune réponse crédible à la question et il a tenté de s'en sortir comme il pouvait. Une réponse de bric et de broc, qui va des témoignages d'ONG au-dessus de tout soupçon à des documents gardés au chaud, en passant par des certitudes tenues dans les états «jurisprudentiels» de Bachar Al-Assad ! Un argumentaire dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne lui ressemble pas, mais on peut lui faire tous les procès sauf celui d'être dans la logique de son Président qu'il a rejoint pourtant dans les conditions que l'on sait, ce qui lui aurait laissé tout de même une certaine liberté qui ne pouvait aboutir en l'occurrence qu'à une remise de tablier. De Manuel Valls, on n'attendait, par contre, pas autre chose. Il a été «égal à lui-même». En dépit du fait qu'il ne soit pas vraiment aux affaires, il a donné un autre gage de sa disponibilité opportuniste, après avoir quémandé un strapontin parlementaire quand sa carrière était à l'orée de la désintégration. Et ça ne pouvait pas mieux tomber, puisque l'agression contre la Syrie rejoignait opportunément ses choix idéologiques, dont le manifeste engagement sioniste est la toile de fond. Il fallait l'entendre quand il s'en prenait à Jean-Luc Mélenchon coupable de faire entendre un autre son de cloche pour comprendre cela. Il fallait l'entendre quand il s'en prenait à une «partie de la droite» qui n'a pourtant demandé que des «explications» pour prendre la mesure de son zèle. Un zèle que ne pouvait pourtant pas lui disputer le grand chef : Emmanuel Macron qui, en plus de ses choix stratégiques, veut visiblement «sa petite guerre» comme on l'a dit, n'a même pas pris la précaution du modus operandi formel vis-à-vis des institutions dont il est la plus haute incarnation. A tel point que, conscient d'une bourde dont il pouvait faire l'économie sans grands encombres, il a fait convoquer un congrès parlementaire par son Premier ministre pour... consultation sur une décision déjà consommée ! Une décision qui demandait à ce qu'on mette tous les atouts de son côté. Une fois exécutée, on peut en parler. Ça ne coûtera rien, comme les armes chimiques d'Irak qui n'ont jamais existé. Et maintenant les armes chimiques de Syrie qui n'existent pas. Ou dont on ne connaît pas l'utilisateur.

S. L.

ALGÉRIE-UE

Les raisons d'une tension

Des stratégies économiques mises en place par l'Algérie irritent fortement les partenaires européens qui ont d'ailleurs réagi publiquement et de manière assez virulente ces derniers jours. L'Union européenne évoque l'existence d'une crise que les deux parties tentent de dépasser à travers un processus de négociations en cours.

Abla Chérif - Alger (Le Soir) - Il y a moins d'une semaine, la Suédoise Cecilia Malmström, commissaire européenne au Commerce, mettait à nu l'existence d'une réelle tension entre l'UE et l'Algérie qui, dit-elle, «ne respecte pas ses accords commerciaux». En réponse à une question posée par un député, elle ajoute : «Plusieurs démarches ne sont pas en conformité avec nos accords de libre-échange (...) et favorisent la Chine (...) il faut qu'on trouve des solutions, sinon il faudra évoquer dans l'accord les clauses de règlement de différends (...) nous sommes dans un échange de lettres et discussions avec les autorités algériennes à ce sujet, il y a un dialogue.» L'intervention se déroule devant les Commissions des Affaires économiques et celle des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale française.

Un dossier sensible, sur lequel les autorités algériennes avaient préféré rester discrètes jusque-là, est publiquement mis sur la table. Alger s'abstient cependant de répondre, préférant vraisemblablement s'en tenir à la «poursuite des discussions tout aussi discrètement afin d'éviter toute surenchère», nous apprennent des sources au fait de l'affaire. Le processus de négociations est confirmé, mais il ne se déroule pas tel qu'il a été présenté», font, d'autre part, savoir des experts économiques. «Entre le pays et l'Union européenne, le dialogue n'a jamais été rompu, les discussions sont constantes et concernent de nombreux points.»

Actuellement, des discussions qui s'apparentent davantage à des «renégociations» se déroulent avec des partenaires se sentant lésés par les démarches mises en place par l'Algérie pour renforcer son économie. La principale concerne l'arrêt des importations d'un grand nombre de produits en provenance de l'étranger. Destinée à inciter les exportateurs étrangers

à investir en Algérie au lieu de se limiter à vendre, cette décision génère un véritable malaise chez certaines capitales occidentales. «Des sociétés étrangères auprès desquelles s'approvisionnaient régulièrement les Algériens ont vu leur production baisser sensiblement. Leur chiffre d'affaires s'en est lourdement ressenti. Certaines petites entreprises ont carrément mis la clé sous le paillason. Actuellement, certaines d'entre elles ont été amenées à renégocier leur statut, les conditions de vente et d'achat sont revues depuis le début. Il ne faut pas oublier aussi que le marché algérien est une porte ouverte sur l'Afrique et que sa fermeture induit des conséquences sur le marché continental, car il leur est difficile d'emprunter d'autres canaux en raison de la situation qui prévaut sur le plan régional.»

Conscients de l'enjeu en cours, certains pays, tels que la Turquie notamment, ont pris la décision d'investir dans les secteurs «gagnants» avec l'Algérie et c'est ainsi qu'il a été procédé à l'ouverture du plus grand site de textile à l'échelle africaine. «Certains ont compris et agi très rapidement, d'autres pays hésitent à le faire pour plusieurs considérations. L'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et la France figurent par exemple parmi les Etats qui observent et tentent de trouver des solutions médianes», nous dit-on. Déçus par leur recul sur le marché algérien, les Français sont particulièrement embarrassés par cette situation. Certains observateurs font d'ailleurs remarquer que la commissaire européenne au Commerce international a écouté durant deux heures pleines les «plaintes et remarques de députés» des Commissions économiques de l'Assemblée nationale française. Le premier concurrent mondial de ces pays a été publiquement cité.



Cécilia Malmström.

Photo : DR

La Chine, premier partenaire de l'Algérie

La Chine a attiré, en quelques années, une bonne partie des importateurs algériens qui affirment y avoir trouvé leur compte. Les choix économiques d'Alger n'ont non seulement aucunement altéré les échanges commerciaux avec Pékin, mais la situation en cours semble avoir renforcé la position du partenaire «désormais incontournable».

Selon les données fournies par le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes, CNIS, la Chine occupe la première place des pays exportateurs envers l'Algérie. Le montant des importations durant 2017 avait été évalué à 7,297 millions de dollars, soit une évolution de 4,9% par rapport aux années précédentes. Avec 3,474 millions de dollars, et un recul de - 14,1%, la France se positionnait au même moment en seconde place. Depuis, les chiffres ont évolué.

Les statistiques du CNIS, portant uniquement sur les principaux fournisseurs de l'Algérie durant le mois de janvier 2018, indiquent que la Chine occupe toujours la première place avec 12,25% d'importations d'une valeur de 464 millions de dollars. Un recul de 67% a toutefois été observé entre janvier

2017 et 2018. A l'origine de cette situation, la rude concurrence dont font preuve les partenaires français, qui observent une avancée de 8,95% et 10,93% d'importations, sur la même période, mais aussi les Italiens et les Espagnols.

Selon la même source, l'Italie s'est taillé la troisième place avec 9,64% d'exportations vers l'Algérie et une avancée de 14,42%. «L'hésitation des capitales occidentales à accepter les conditions de l'Algérie ont cependant favorisé une nouvelle avancée du partenaire chinois ces derniers mois», indiquent des sources bien informées.

Les raisons sont multiples mais peuvent se résumer comme suit, nous dit-on : «La Chine arrange les Algériens de par les prix pratiqués dans tous les marchés recherchés, et cela va de la matière première aux produits finis, en passant par le coût du transport et l'efficacité des services après-vente. Nous pouvons trouver des produits de même qualité à un prix réduit, alors pourquoi nous en priver ? Face à cette réalité, des voix s'élèvent pour tenter de faire fléchir l'Algérie et l'amener à revoir ses décisions en matière d'importations. Les règles du jeu sont cependant claires, le pays est à la recherche d'investisseurs et non de vendeurs.»

A. C.

50^e ANNIVERSAIRE DE L'INSTITUTION DU SERVICE NATIONAL

«Le nombre de volontaires augmente d'année en année»

Les temps ont bien changé depuis l'institution du service national. Les mutations subies par la société ont fait que, à l'engouement des premières promotions et la fierté de ceux qui l'accomplissaient, a succédé, ces dernières années, l'appréhension des jeunes auxquels sont destinées, en premier lieu, les portes ouvertes sur le service national, organisées à l'échelle nationale, du 15 au 18 du mois courant.

Les choses ont évolué, mais l'apport «sur le plan philosophique, sur la citoyenneté, l'apport du service national est toujours le même», a assuré, hier, le général-major Mohamed Salah

Benbicha, directeur du service national au ministère de la Défense nationale, invité de la rédaction de la Chaîne 3.

L'officier supérieur, en parfait «défenseur» du service national, a assuré qu'accomplir son service suscite toujours de la fierté chez les conscrits «qui estiment avoir contribué à la défense de leur pays, et à l'époque, à son développement économique et social». Des satisfactions qu'on ne peut quantifier, admet-il tout en expliquant qu'«au départ, les gens appréhendent le service national parce qu'ils ne connaissent pas la caserne, mais après l'avoir accompli, la plupart découvre que leurs appréhensions étaient non fondées».

Le général-major Mohamed Salah Benbicha a, d'autre part, assuré que depuis la promulgation du décret de 2014, par lequel notamment la durée du service national a été réduite à une année, c'est une nouvelle page qui s'ouvre pour l'histoire cinquantenaire du service.

En effet, comme pour tordre le cou à une idée bien établie selon laquelle les jeunes, aujourd'hui, tournent le dos au service national, le général-major Mohamed Salah Benbicha affirme que le plan d'incorporation «donne satisfaction et tous les besoins de l'armée sont satisfaits». En plus, appuie-t-il, depuis l'avènement du décret de 2014, l'ANP enregistre «beaucoup de volontaires et leur nombre augmente d'année en année». En somme, la volonté d'accomplir le service national y est, «cela est particulièrement notable chez les universitaires», note-t-il. Il soulignera sur ce chapitre, que la réduction de la durée du service à une année est pour beaucoup dans ce nouvel engouement, comme le confirment d'ailleurs les résultats d'un sondage effectué auprès des jeunes avant que les dispositions sur le service national soient revues.

M. Azedine

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Bien étudier le phénomène pour mieux le combattre

Il faut des travaux de recherche pour mieux « identifier » le phénomène des violences faites aux femmes et ainsi aider les politiques à prendre les décisions qui s'imposent.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - C'est là le plaidoyer que fait P^r Chérifa Bouatta. Intervenant hier dans le cadre d'une session de formation étalée sur deux jours au profit des professionnels du secteur de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme autour de l'utilisation de la base de données administratives «Amane», l'éminente professeur de psychologie clinique et membre de l'Observatoire contre les violences faites aux femmes (Oviff) invitera de prime abord à se «décomplexer» et à «ne pas se gêner» par rapport à ce fléau. Un phénomène qui, expliquera-t-elle, n'est pas le propre de l'Algérie puisqu'il existe «dans tous les pays du monde dont les plus développés», citant l'exemple de la France où une femme est assassinée par son partenaire tous les trois jours.

Seulement, pour faire barrage à ce phénomène, faudrait-il l'étu-

dier en profondeur. D'où l'inévitable nécessité de mener des «travaux de recherche pour, selon l'intervenante, mieux connaître notre société qui a ses propres spécificités, voir de près les spécificités de chaque région dont chacune a sa propre culture, ses propres traditions».

Pour P^r Bouatta, «il faut avoir des données fiables pour pouvoir prendre les dispositions nécessaires car les données sont pour le moment éparpillées, ce qui fait que nous n'avons pas d'idée globale sur le fléau, nous n'avons pas de prévalence du phénomène», estimant qu'il faut «potentialiser les données pour mieux comprendre le phénomène, connaître le profil de l'agresseur et saisir l'objet de l'agression pour mettre des stratégies de prévention et d'intervention».

Des données structurées, rigoureuses à même de permettre de mener des études compara-

tives avec d'autres pays» que la base de données «Amane» dédiée aux femmes victimes de violences offre.

Un projet qui, selon la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, présente à l'ouverture de cette session de formation, assurera «une meilleure prise en charge et cernera les besoins» de cette catégorie.

Mis en place en partenariat avec l'organisation des Nations-Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes «ONU/Femmes» avec un financement belge, «il s'inscrit dans le cadre de la modernisation et la numérisation du secteur de la solidarité nationale et vise à améliorer la collecte des données concernant cette catégorie pour une meilleure prise en charge», selon Ghania Eddalia qui a soutenu que cette base de données s'appuie sur des «classifications et des définitions unifiées» des cas de violences à travers un modèle de questionnaire, assurant quant à «une confidentialité totale et respecte la vie privée» des cas enre-



Violences contre les femmes, une préoccupation majeure du gouvernement.

gistrés. La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a, aussi, plaidé pour la prévention contre les violences faites aux femmes en Algérie, estimant cet aspect comme «prioritaire dans la stratégie de lutte contre ce phénomène.» Une prévention consistant à

«l'incitation à la prise de conscience chez les citoyens et les familles à l'égard de ce phénomène», mettant l'accent sur la «médiation», la «tolérance» de même que l'encouragement à la «réintégration socioprofessionnelle» des femmes victimes violentées.

M. K.

ORAN

Les 11^{es} Journées scientifiques et techniques s'ouvrent aujourd'hui

En visite à Oran, aujourd'hui, le ministre de l'Énergie procédera à l'inauguration de la onzième édition des Journées scientifiques et techniques «JST11» de Sonatrach. «La promotion de l'innovation et du partenariat» constitue pour les organisateurs, le maître-mot sur lequel porteront les travaux de cette édition, qui a pour thème central : «Innovation et partenariat, dans un contexte mondial de transition énergétique». L'évènement aura lieu du 16 au 19 avril 2018 au niveau du Centre des conventions d'Oran.

Parallèlement, aura lieu Expo Science dans sa 3^e édition en réunissant plusieurs exposants nationaux et internationaux, dont des universités, et des centres de recherches. «Expo Science se déroulera en marge des JST en vue de renforcer les liens entre l'entreprise et ce qui se fait de plus actuel en matière de recherche et de technique appliquée».

Au programme de ces journées, des communications orales et des sessions posters, de son côté, l'exposition accueillera les principales filiales du Groupe Sonatrach ainsi que diverses sociétés. Des journées qui permettent depuis qu'elles ont lieu (1994) aux cadres de Sonatrach, aux spécialistes et experts des différents domaines et aux chercheurs universitaires, de partager leur savoir et leur savoir-faire et de débattre des actualités scientifiques et techniques liées aux activités de Sonatrach. Estiment les organisateurs. Ces journées s'adressent aux secteurs à fort potentiel industriel, tels que : l'énergie, le pétrole, le gaz, les énergies renouvelables, l'électricité, la sécurité des installations et l'environnement. Autant de secteurs stratégiques qui seront réunis dans un même espace pour échanger «et se projeter qualitativement dans le futur à la lumière des mutations géostratégiques et des progrès technologiques fulgurants».

Amel Bentolba

VÉHICULES

Nette hausse de la facture d'importation des CKD/SKD sur les 2 premiers mois 2018

La facture d'importation des collections CKD/SKD destinées à l'industrie de montage des véhicules (toutes catégories) a connu une nette augmentation sur les deux premiers mois de 2018 par rapport à la même période 2017, a appris dimanche l'APS auprès des Douanes algériennes.

Les importations des CKD/SKD, destinées à l'industrie de montage des véhicules de tourisme et ceux de transport de personnes et de marchandises, se sont chiffrées à 449,1 millions de dollars entre début janvier et fin février 2018, contre 219,5 millions de dollars sur la même période de 2017, en hausse de près de 230 millions de dollars (+104%).

Quant à la facture d'importation des véhicules finis (véhicules de tourisme et ceux de transport de personnes et de marchandises), elle est passée à 20,5 millions de dollars sur les deux premiers mois 2018 contre 136,8 millions de dollars à la même période 2017.

Le nombre global des véhicules finis importés (toutes catégories) a été de 536 unités en janvier-février 2018 contre 10.327 unités sur la même période de 2017.

Ainsi, la facture globale d'importation des collections CKD/SKD et des véhicules finis (toutes catégories) a

augmenté à 469,6 millions de dollars sur les deux premiers mois de 2018 contre 356,3 millions de dollars sur la même période 2017, avec une prédominance des CKD/SKD (95% de la facture globale).

Concernant la facture d'importation des collections CKD/SKD servant au montage des véhicules de tourisme, elle a bondi à 398,29 millions de dollars sur les deux premiers mois de 2018, contre 187,63 millions de dollars à la même période de 2017, en hausse de 210,66 millions de dollars (+112%).

Quant aux véhicules de tourisme finis importés, la facture a été de 4,85 millions de dollars contre 42,6 millions de dollars.

Le nombre des véhicules de tourisme finis importés a été de 102 voitures en janvier-février 2018 contre 3.596 voitures sur la même période de 2017. A noter que ces véhicules de tourisme importés représentent le reliquat de ceux qui avaient été com-

mandés dans le cadre des licences 2016, sachant qu'aucune licence d'importation n'a été octroyée en 2017 et 2018.

Ainsi, la facture d'importation globale des véhicules de tourisme finis et des collections CKD destinées à l'industrie de montage de ce type de véhicules a grimpé à 403,14 millions de dollars sur les deux premiers mois de 2018, contre 230,2 millions de dollars à la même période de 2017, en hausse de près de 173 millions de dollars (+75%), détaille la même source.

Pour la facture d'importation des collections CKD des véhicules de transport de personnes et de marchandises, elle a augmenté à 50,81 millions de dollars sur les deux premiers mois de 2018 contre 31,86 millions de dollars à la même période de 2017, en hausse de près de 19 millions de dollars (+60%).

Quant aux véhicules de transport de personnes et de marchandises finis importés, leur facture d'importation a été de 15,65 millions de dollars contre 94,22 millions de dollars.

Le nombre des véhicules de transport de personnes et de marchandises finis impor-

tés a été de 434 unités en janvier-février 2018 contre 6.731 unités sur la même période de 2017.

Ainsi, la facture d'importation globale des véhicules de transport de personnes et de marchandises finis et des collections CKD de cette catégorie de véhicules, s'est chiffrée à 66,46 millions de dollars contre 126,08 millions de dollars.

Par ailleurs, les importations des parties et accessoires des véhicules automobiles (pièces détachées pour les automobiles finies...) ont diminué à 52,46 millions de dollars contre 61,28 millions de dollars (-14,4%).

Pour rappel, en 2017, la facture d'importation des véhicules finis (toutes catégories) et des collections CKD/SKD destinées à l'industrie de montage des véhicules avait augmenté à 2,13 milliards de dollars contre 2,12 milliards de dollars en 2016.

Ayant représenté 84% de cette facture, les importations des CKD/SKD avaient grimpé à plus de 1,8 milliard de dollars en 2017 contre 897,35 millions de dollars en 2016 (+101%).

APS

«NOUS N'AVONS JAMAIS DIT NON AU SERVICE NATIONAL»

Les médecins résidents répondent à Ouyahia

C'est la seconde fois que le Premier ministre évoque le conflit entre médecins résidents et ministère de tutelle. Ahmed Ouyahia confirme qu'il n'est pas question de supprimer le service civil ni de dispenser les médecins spécialistes du service militaire. Les résidents rétorquent qu'ils n'avaient jamais demandé à en être dispensés. Ils doivent rencontrer cet après-midi le ministre de la Santé.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Ahmed Ouyahia, animant samedi une conférence de presse, n'a pas manqué d'évoquer le bras de fer qui oppose résidents et ministère de la Santé. Il a qualifié les résidents d'étudiants, ce qui est loin d'être du goût de ces derniers.

D' Mohamed Taïleb, porte-parole du Camra, s'étonne de ces propos, estimant qu'après sept années d'études supérieures, des heures de travail dans les hôpitaux, une responsabilité légale, les résidents ne pouvaient être considérés comme de simples étudiants.

Ouyahia affirmait également que «nos enfants, il ne faut pas qu'ils oublient qu'ils étudient avec les impôts du peuple». Une

déclaration qui a enflammé les réseaux sociaux. Sur la page officielle du Collectif autonome des résidents algériens, les concernés rappellent au Premier ministre que les études universitaires sont gratuites pour tous.

En évoquant les revendications du Collectif, le Premier ministre affirmait que «le service national est un devoir national», laissant croire que les médecins spécialistes avaient demandé à en être dispensés. Faux ! rétorque le D' Taïleb qui affirme que les médecins résidents n'ont jamais formulé cette demande, s'interrogeant sur le pourquoi de ces affirmations dans un contexte encore marqué par le crash de l'avion. Ce que demandent les

résidents, affirme le D' Taïleb, c'est l'égalité de traitement face au service militaire, ajoutant que les résidents étaient conscients que le service national était un devoir national.

Concernant le service civil, le Premier ministre confirme le refus du gouvernement de l'abroger. «Logiquement, nous refuserons, à travers ce ministre ou un autre, une désertification médicale en Algérie», affirme Ouyahia. Là aussi, les résidents répondent que c'est le caractère obligatoire de ce dernier qu'ils veulent abroger puisque, affirme le D' Taïleb, «la répartition actuelle des médecins n'a pas permis de régler le problème de couverture sanitaire. Il y a des inégalités au niveau des moyens, des structures et des budgets. Cela a créé des zones de second degré où les citoyens dépendent uniquement du service civil».

Ahmed Ouyahia avait conclu en affirmant que le ministère de la



Photo : Samir Sid

Les résidents veulent l'égalité de traitement face au service militaire.

Santé n'avait pas fermé les portes du dialogue aux médecins résidents et dit «espérer que l'intérêt du peuple prédominera les discussions entre les deux parties».

Résidents et ministre de la Santé se rencontrent cet après-

midi avec à l'ordre du jour, la poursuite des discussions autour des revendications en suspens et l'installation de la commission mixte devant ouvrir le dossier du statut du résident.

N. I.

SYSTEME DES SUBVENTIONS

La réforme se fera après la présidentielle

En matière économique, ce qu'il faut retenir du grand oral médiatique du Premier ministre Ahmed Ouyahia, qui a animé une conférence de presse avant-hier au Centre international des conférences (CIC) de Club-des-Pins, c'est que la réforme du système des subventions est reléguée pour après la présidentielle de 2019.

Lyas Hallas - Alger (Le Soir) - Sujet qui irrite le front social, la réforme du système des subventions et des transferts sociaux qui pèse désormais lourdement sur le budget de l'Etat dans un contexte marqué par l'amenuisement des ressources financières, est reléguée selon le Premier ministre Ahmed Ouyahia pour après la présidentielle de 2019.

Ahmed Ouyahia, qui est intervenu avant-hier lors d'une conférence de presse, a donné, en effet, le second semestre 2019 comme échéance à la mise en œuvre des mesures à prendre en vue de rationaliser la politique sociale de l'Etat. «Le système des subventions tel qu'il est aujourd'hui pêche par son manque de ciblage. Il bénéficie y compris à ceux qui ont un revenu dépassant le 1 million DZD par mois et c'est inacceptable», a-t-il

souligné. Il a également indiqué que son gouvernement a lancé deux chantiers pour réformer ce système : le premier au niveau du ministère des Finances qui travaille en collaboration avec la Banque mondiale en vue de reconsidérer la politique des subventions et le deuxième au niveau du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales qui gère la numérisation du fichier national de l'état civil en vue d'identifier les catégories devant bénéficier de ces subventions.

Dans ce contexte, le Premier ministre est revenu sur la situation économique du pays en faisant appel aux indicateurs monétaires et financiers de l'année passée (2017), prévoyant une année 2018 plutôt meilleure. Ouyahia a rappelé que la croissance a un peu ralenti en 2017 comparativement à 2016, passant de 3,5% à 2,2% et ce, à



Photo : Samir Sid

Ahmed Ouyahia, Premier ministre.

cause de la baisse des prix des hydrocarbures qui a induit une contraction des recettes d'exportations (-2,7%) par rapport à l'année précédente. Et de préciser que la croissance hors hydrocarbures a enregistré une légère augmentation, passant de 3,3 à 3,7%. Par ailleurs, le Premier ministre a noté avec satisfaction la baisse de l'inflation qui a décliné, s'établissant à 5,5% en 2017, contre 6,4% en 2016. Et de prévoir une baisse pour l'année en cours. «L'inflation est

dans une courbe descendante. Elle était de 5,2% en janvier et 4,9% en février 2018», a-t-il ajouté. Ahmed Ouyahia a, en tout cas, tenu un discours beaucoup plus optimiste que celui de ses

débuts comme Premier ministre en août 2017 où il s'alarmait que l'Etat n'avait pas de quoi payer ses fonctionnaires. Un changement de ton favorisé surtout par la hausse des prix du pétrole qui ont dépassé cette semaine la barre des 70 dollars/baril.

Il convient, enfin, de noter que le Premier ministre Ahmed Ouyahia s'est expliqué au sujet de l'interdiction des importations : «La liste des produits interdits à l'importation comptait 850 produits, elle vient d'être révisée et leur nombre est passé à 801. Cette révision a corrigé des erreurs puisqu'il y avait des intrants dans la fabrication de certains produits. Elle sera d'ailleurs révisée tous les trois ou six mois au fur et mesure de l'évolution de la situation économique du pays».

L. H.

SITUATION SECURITAIRE

Trois terroristes capturés à Bordj-Badji-Mokhtar

Trois terroristes ont été capturés samedi à Bordj-Badji-Mokhtar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a capturé, le 14 avril 2018 à Bordj-Badji-Mokhtar (6^e Région mili-

taire), trois terroristes», précise la même source.

Il s'agit des dénommés L. Abdelkader dit «Abou Ahmed», H. Saleh Cherif dit «Aouina», et H. Saleh Ali dit «Aouili», précise le communiqué.

Cette opération «s'inscrit dans la dynamique des opérations menées par nos Forces armées pour assainir notre pays du fléau du terrorisme, et asseoir la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du territoire national», note le MDN.

CONSEIL DE LA NATION

Tayeb Louh présente le projet de loi relatif au Code de procédure pénale

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a présenté, hier, à Alger, un exposé sur le projet de loi relatif au Code de procédure pénale devant la Commission des affaires juridiques du Conseil de la nation, a indiqué un communiqué de cette institution.

La Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial «a tenu une réunion présidée par M. Khelil Zine, président de la Commission, consacrée à l'exposé sur le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966 portant Code de procédure pénale, présenté par le ministre de la Justice, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda», a précisé la même source.

Lors du «riche débat» qui a suivi l'exposé, M. Louh, qui a écouté les questions et les observations formulées par les membres de la Commission, concernant les dispositions contenues dans le projet de loi, a répondu aux différentes interrogations «en fournissant d'amples précisions et d'explications», a conclu le communiqué.

APS

APRÈS 9 ANNÉES D'INTERRUPTION

Reprise des opérations d'implants cochléaires pour les enfants au CHU de Constantine

14 enfants malentendants bénéficieront d'implants cochléaires, selon un programme d'interventions entamé hier et établi par le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Ben Badis de Constantine et l'Union algérienne des implantés cochléaires et malentendants (UAICM).

Après une interruption de 9 ans, les opérations d'implants cochléaires pour les malentendants et particulièrement les enfants ont repris au grand bonheur des parents qui ont présenté leurs enfants pour des examens au niveau du service ORL depuis l'annonce faite par l'UAICM au mois de décembre dernier.

Ainsi, la première opération a été effectuée hier, et il s'agit d'insérer le porte-électrode qui transforme l'onde sonore par impulsion en onde électrique pour stimuler

le nerf auditif selon les explications des médecins. Selon le président de l'Union algérienne des implantés cochléaires et malentendants, Manar Boukercha, 14 enfants bénéficieront d'implants dans un premier temps en attendant la poursuite de ces interventions.

La programmation se fait par la commission composée de professionnels de la santé, seule habilitée à décider de la priorité des dossiers. A noter que le service ORL du CHU a été doté d'équipements de

dernière génération permettant la prise en charge de ce genre d'intervention profitable surtout pour les enfants de moins de cinq ans. «L'idéal serait de les opérer à deux ans et demi car à cet âge-là, l'implantation donne un meilleur résultat», expliquent les médecins spécialistes.

Il est à préciser que le coût d'un seul implant est de trois millions de dinars pour ces opérations chirurgicales à la charge de l'Etat.

Depuis la suspension de cette technique à Constantine, les enfants de la wilaya de Constantine étaient contraints d'aller à Alger où vers d'autres wilayas pour la subir. M. Manar Boukercha a souligné que la liste des enfants malentendants

en attente d'une implantation cochléaire s'élève à plus de 5 000 cas et que pas moins de 1 200 nouveaux cas nécessitant un implant cochléaire sont enregistrés chaque année.

Ithem Tir

SIDI-BEL-ABBÈS

Les investisseurs se bousculent pour les 5 forêts récréatives

Cinq forêts récréatives, en l'occurrence celles de Djebel Refas de 19 ha (Télagh), forêt de l'Etat Doumiete 8 ha (Dhaya), forêt de Moulay-Slissen 15 ha, forêt de Zegla, 17 ha (Mérine), forêt de Bouhriz, 16 ha (Tenira), attendent des investisseurs pour leur aménagement et leur exploitation.

Ils sont nombreux les investisseurs tentés par de tels projets a priori très lucratifs et à soumissionner, et les propositions sont faramineuses.

La Conservation des forêts a reçu, en effet, plusieurs investisseurs avec des propositions très intéressantes.

Pour trancher, cette dernière a dressé une liste de conditions, notamment celle concernant le capital de l'investisseur qui doit évaluer ou dépasser les 30% le coût de l'investissement, le cahier des charges comportant le plan d'aménagement, le respect du plan d'aménagement et autres clauses qui doivent départager les soumissionnaires. Pour l'instant, ce sont les forêts énumérées ci-dessus qui devront trouver leurs investisseurs.

Plus tard, ce sont d'autres forêts, à savoir celle de Attouch (Tessala), le Bosquet (Sidi-Bel-Abbès), Sidi-Zouaoui (Boukhanefis), Sarno (Sidi-Hamadouché) et Sidi-Dahou qui seront confiées à des investisseurs répondant aux conditions exigées.

A. M.

AÏN-SEFRA

Le Pr Belhadj donne une conférence sur le diabète

La salle de conférences de l'hôtel Mekter de Aïn-Séfra a abrité une journée d'étude sur le diabète. Initiée par le Pr Mohamed Belhadj, chef de service de médecine interne diabétologie de l'EHU d'Oran, président du Comité national du diabète et président de la Société algérienne de médecine interne, cette rencontre a été conçue comme une journée de formation au profit des médecins et du staff médical opérant dans les différents établissements hospitaliers de la région.

Dans sa conférence, le Pr Belhadj a indiqué que les sujets touchés par «le diabète, soit âgés ou jeunes, sont toujours confrontés à la défaillance organique ; la maladie présente une comorbidité impressionnante et des complications aux mécanismes physiopathologiques et s'accroît sur plusieurs facteurs de risques cardiovasculaires et des comorbidités».

Le diabétologue a également appelé les médecins à tenir compte de l'environnement et du mode de vie du patient, des habitudes alimentaires, de sa

motivation, de son degré de savoir et de compréhension, de l'ancienneté de la maladie, des risques et des complications d'hypoglycémie, des co-morbidités associées au diabète, de la disponibilité des produits médicamenteux, des équipements et des fonctionnalités des appareils d'auto-surveillance, et bien d'autres facteurs liés directement ou indirectement à cette maladie chronique, car le dernier mot revient toujours au patient qui que vous fassiez.

En évoquant le volet «diabète et Ramadhan», le professeur a

fait savoir que certains malades peuvent vous dire qu'ils ne font pas le Ramadhan, mais ils le font en réalité, comme ils peuvent vous avouer qu'ils feront le Ramadhan quoi qu'il en soit, s'il faut payer le prix, ils peuvent suivre votre interdit.

La première situation est la plus dangereuse parce que le malade est livré à lui-même, il diminue les doses des médicaments, prend son traitement n'importe comment, et s'expose ainsi à des complications graves : hyperglycémies majeures ou hypoglycémies graves. Il est important d'accompagner le malade dans toutes ses décisions, dira-t-il.

Le président du Comité national du diabète poursuit sa conférence sur les risques qui peuvent en découler chez certains diabétiques qui ne respectent pas leur pathologie, surtout les personnes âgées, dans ce contexte, il dira :

«Il faut éviter la dénutrition pour les sujets âgés ; il ne faut surtout pas le priver du restant de sa vie par des restrictions abusives et des interdictions ; le régime diététique doit tenir compte des habitudes et des envies culinaires du malade, de sa dentition, voire de ses possibilités financières bien sûr».

Pratiquement, la répartition des différents nutriments n'est pas différente de celle des jeunes et des adultes. Les données glycémiques et les objectifs tensionnels et lipidiques sont à suivre et à contrôler cas par cas, conclut le conférencier.

Notons, enfin, que le Pr Mohamed Belhadj est originaire de Aïn-Séfra ; une ville qu'il a tant chérie par ses aides et son assistance médicale à la population, que ce soit au niveau de sa ville natale ou auprès de l'EHU/Oran.

B. Henine

DÉCÈS DU MOUDJAHID SAÏD (AREZKI) BELLAHSÈNE

À 15 ans à peine, et déjà la fibre patriotique

A tout juste 15 ans, il a déjà des idées et des convictions, guidé par un esprit de militantisme et de liberté particulièrement précoce. Saïd dit Arezki Bellahsène, c'est de lui qu'il s'agit, né en 1941 à Makouda (Tigzirt dans la wilaya de Tizi-Ouzou), a vite fait de prendre une part active à la guerre de libération.

Avec son esprit vif, son âme de gamin, il cache malgré tout une grande émotivité et une sacrée audace. Encouragé par un milieu familial et une localité très impliquée dans le combat libérateur, le regretté moudjahid Saïd Bellahsène, connu par l'autre prénom Arezki, ne recule devant rien. Activant au sein du village Ichikar, dans la commune de Makouda, à l'aube de l'année 1955, il ne tarde pas à rejoindre Alger en 1956 pour militer au sein du groupe de «choc» de La Casbah.

Il assume sa délicate mission avec un dévouement exemplaire,

une détermination et un courage à ras-bord, au milieu de frères de combat nettement plus âgés.

C'est en 1960, alors qu'il n'a pas encore tout à fait bouclé la vingtaine, qu'il est arrêté par l'armée française et interné à la pension Barberousse, situé à un jet de pierre du domicile familial (Climat-de-France).

Transféré à la maison d'arrêt de Béni-Messous puis au camp du Maréchal à Tadmaït, le jeune moudjahid Arezki ne sera libéré qu'après une année d'emprisonnement et de graves sévices pour avoir gardé le silence et caché tous les secrets.

Libre à la fin de l'année 1960, il garde encore la fibre patriotique intacte, et renoue avec plus de rage et d'implication ses activités militantes, au sein du même groupe de «choc» de La Casbah, et ce, jusqu'à l'indépendance du pays. Très apprécié et reconnu à sa juste valeur, il devient en 1963 à seulement 22 ans, secrétaire au bureau politique avec Chérif Belkacem et ensuite Messaâdia. Incarnant au plus haut point l'amour du pays, feu Bellahsène devient membre élu de l'APC Casbah-Oued Koriche durant deux mandats avant d'être membre du Conseil populaire d'Alger.

C'est en 1985, qu'il est élu président d'APC à Oued Koriche qu'il dirigea jusqu'en 1990. Sur le plan professionnel, Saïd Arezki Bellahsène était cadre des années durant à la



Sonatrach. A l'APC ou à la Sonatrach, il est toujours resté sociable, humble malgré les exigences et les responsabilités. Aussi, sa générosité et son humilité mar-

quantes ont fait de lui l'ami de tous.

Décédé à l'âge de 77 ans, il y a quelques jours, le moudjahid Bellahsène est parti de manière discrète comme il a toujours vécu. A son enterrement (au cimetière de Bouzaréah), les nombreux présents étaient unanimes à dire que feu Saïd Bellahsène était un nationaliste jusqu'au bout des ongles et un brave type.

A son fils aîné Mohamed, son frère cadet Lounès (entraîneur national d'athlétisme), son neveu Saïd et à toute la famille Bellahsène d'Alger et de Makouda, nous présentons nos sincères condoléances et prions Dieu d'accueillir en Son Vaste Paradis le valeureux défunt.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

Abdenour Belkheir

MOSTAGANEM

Les paraboles interdites sur les balcons et façades des immeubles

Les immeubles restaurés au centre-ville de Mostaganem participent pleinement à la perception et à la qualité environnementale du domaine public, les façades ont un impact important sur l'attractivité économique et touristique de la ville et notamment en matière esthétique.

Dans le cadre de la réhabilitation des immeubles du centre-ville, il est signifié aux habitants de ces immeubles qu'il est impérativement interdit de fixer au niveau des balcons des paraboles et des climatiseurs.

Cette opération ne concerne que les grandes artères ou les immeubles restaurés du centre-ville. Les façades deviennent la propriété publique protégée par la collectivité locale. Ce n'est pas le cas pour le bâtiment dénommé Vert qui vient juste d'être réhabilité et récep-

tionné et où il est constaté, malheureusement, que huit familles transgressent les recommandations de l'Assemblée populaire communale et violent, par conséquent, les dispositions du cahier des charges en installant des paraboles sur les balcons.

Pourtant, sur la base du cahier des charges, l'entreprise réalisatrice de l'ouvrage de réhabilitation leur a installé sur la terrasse des supports sur lesquels ils peuvent installer, pour chaque appartement, le nombre de paraboles qu'ils utilisent et ce, dans l'attente de l'installation d'une parabole collective.

En l'absence d'une gestion d'un syndicat bénévole élu par les propriétaires pour organiser la vie dans l'immeuble, pour gérer les parties communes, certains manifestent une hostilité à ces nouvelles mesures.

Le président de l'APC, interrogé sur ce cas par la société civile, dira qu'il compte ester en justice ces contrevenants après, bien éventuellement, l'envoi



Photo : DR

de mises en demeure. Le wali avait instruit la directrice du logement de mener tout un programme de sensibilisation avec la participation du comité de quartiers et l'APC, pour parvenir à la mise en place d'un occupant-syndic bénévole élu par ses pairs et pour tous les immeubles concernés par la réhabilitation. Le maire

poursuivra sans relâche la mise en place de cette nouvelle mesure.

Enfin, il est même interdit d'étendre le linge dans les balcons et fenêtres de ces immeubles visibles des voies publiques pour préserver l'attractivité économique et touristique de la ville.

A. B.

BLIDA

Effondrement d'un pont reliant Oued-el-Alleug à Mouzaïa

En raison des fortes pluies qui se sont abattues ces dernières 48 heures, un pont situé sur la RN4, entre Oued-el-Alleug et Mouzaïa, à 10 kilomètres au nord-ouest de Blida, s'est effondré hier à l'aube, ne faisant, heureusement, pas de dégât humain, sauf la fermeture de la route aux usagers.

A noter que ce pont, construit en 1960, a déjà fait l'objet d'un effondrement en 1996 en raison de travaux d'élargissement d'un site d'enfouissement technique se trouvant à proximité. Toutefois, il a été reconstruit à la même année.

Il importe, par ailleurs, de souligner que la montée des eaux de l'oued Chiffa a inondé plusieurs vergers situés dans les parages. Cette situation fait craindre les agriculteurs de voir leurs terres subir la même inondation que celle de 2016, où plusieurs arbres ont été arrachés par les eaux.

M. B.

OUM-EL-BOUAGHI

Les professionnels locaux du lait lancent le label «Bouhazza»

Les espaces du Centre des loisirs scientifiques, CLS, d'Oum-el-Bouaghi ont organisé, en cette fin de semaine, une manifestation un peu particulière, de par son sujet qui a concerné la protection, la promotion et la labellisation du produit «Bouhazza», un fromage du terroir et propre à la région.

Cette manifestation, la sixième édition du genre, qui a connu une participation massive d'exposants venus des quatre coins de la région ainsi que les artisans opérant dans le créneau laitier, a été lancée par M. Brimi, wali d'Oum-el-Bouaghi, accompagné du P/APW, du P/APC, du responsable de la

Chambre de commerce, du directeur du commerce et des prix, outre le laboratoire vétérinaire d'El-Khroub ainsi que celui de Baba-Ali d'Alger.

Cette manifestation à caractère commercial et culturel parrainée par l'association Imessenda a drainé une importante foule venue

découvrir des expositions du lait et ses dérivés fabriqués par les artisans de l'Algérie profonde. C'est une grande variété de produits que les visiteurs ont dégustés et dont les goûts sont méconnus par le large public.

Plusieurs formes de beurre, de klila, djeben, et notamment Bouhazza, le produit à promouvoir, ont été proposés aux visiteurs.

La particularité de cette édition demeure la présence d'une délégation allemande de la région bavaroise, une

contrée connue pour ses produits laitiers. Guidés par un expert algérien de la Chambre algéro-allemande, ces derniers étaient épatés par la qualité des produits exposés notamment «Bouhazza», un produit en quête de labellisation. Les Allemands étaient également attirés par ces produits dont une majorité est sous forme naturelle et ne présentant aucun additif ou autre conservateur, des produits à partir du lait et du sel.

Moussa Chtatha

M'SILA

Ramadhan et saison estivale au menu de l'exécutif

La réunion de l'exécutif tenue dans la journée du samedi a mis l'accent sur deux secteurs en vue de préparer la saison estivale et le mois sacré de Ramadhan.

En cette occasion, le wali de M'sila a fait savoir que le ministère des Ressources en eau a notifié le montant de 1 milliard de dinars en vue de renforcer l'alimentation de la wilaya du Hodna en eau potable et défendre les besoins de cette wilaya qui éprouve d'énormes déficits en cette matière très précieuse et vitale depuis plusieurs années.

Sachant que seulement 24 communes de la wilaya sur 47 en sont alimentées quotidiennement. A cet effet, et en attendant la mise en service des grands transferts d'ici le mois de juin

prochain, les responsables de la wilaya et du secteur des ressources en eau se sont portés garants d'assurer une alimentation satisfaisante d'ici le mois de juin prochain en attendant de raccorder 16 nouveaux forages en énergie électrique pour les mettre en service.

Par ailleurs, il a été demandé l'intervention du premier responsable de la wilaya auprès des services de la Sonelgaz en vue d'accélérer les travaux d'électrification. Un autre projet de 14 autres forages est en cours de réalisation ainsi que le renforcement de 14 centres en eau

potable gérés par les APC. La réunion de l'exécutif de la wilaya a ensuite débattu le programme relatif au mois sacré qui comporte deux volets : le premier consiste en l'action sociale et la solidarité, un montant de 3 milliards 500 millions de centimes a été débloqué au profit de 7 300 familles nécessiteuses dont on a remis les listes aux chefs de daïra de la wilaya lors de la réunion de solidarité dans la wilaya en vue de faire face au double emploi.

Par ailleurs, la Direction des affaires religieuses a préparé un radio-téléthon appuyé par le concours de la radio locale en vue d'appeler les bienfaiteurs à apporter leurs dons aux APC et les distribuer aux familles

pauvres de chaque commune avec une prévision de rassembler cette année une quantité de 15 000 couffins.

Pour le volet religieux et culturel, la Direction des affaires religieuses a octroyé plus de 320 autorisations à des imams bénévoles pour assurer la prière des «Tarawih» durant tout le mois comme il sera procédé à l'ouverture de 6 mosquées en vue d'assurer la prière du vendredi. Un programme de leçons de prêches et de conférences est également prévu durant le mois de jeûne ainsi que l'ouverture de bureaux de fatwas au niveau de la Direction des affaires religieuses et au niveau de chaque mosquée. La radio locale n'est pas en reste puisqu'elle diffusera

des séances de fatwas, le concours de la récitation du Saint Coran et pour la première fois un concours de ce genre sera programmé pour les non-voyants, une séance culturelle à la radio concernant l'éducation civique morale et religieuse mais aussi la collecte de zakate el-Fitr durant tout le mois sacré.

Ce même programme de prêches des conférences et concours sera appliqué au niveau des trois établissements de rééducation qui existent dans la wilaya. Un radio-téléthon sera organisé lors de la dernière semaine du mois de Ramadhan au profit des enfants démunis pour l'achat des habits de l'Aïd el-Fitr.

A. Laïdi

Dans le collimateur de l'Union

«J'appartiens à un petit pays ; c'est un promontoire rocheux dans la Méditerranée qui n'a pour lui que l'effort de son peuple, la mer et la lumière du soleil.»

(Georges Seféris, prix Nobel de littérature 1963)

L'arrivée au pouvoir de la gauche radicale grecque — Syriza —, en janvier 2015, a constitué un fait politique de grande ampleur à l'échelle de l'Europe. Une première véritable alternance politique en Grèce depuis la fin de la dictature en 1974, mettant ainsi fin à la bipolarité politique Pasok (parti socialiste) et Nouvelle démocratie (droite), deux partis qui ont dominé et rythmé la vie politique du pays pendant près de quatre décennies. Syriza accède au pouvoir à l'issue d'élections législatives sur un programme contre l'austérité. L'Union européenne a imposé à la Grèce des politiques de rigueur budgétaire en contrepartie «d'aides» financières. De ces deux visions politiques antagonistes vont se nouer d'après négociations qui ont tenu en haleine les milieux politiques et financiers européens durant toute la première moitié de l'année 2015.

On ne ferme pas la porte à Platon⁽¹⁾

L'adhésion en 1981 de la Grèce, pays de plus de 9 millions d'habitants⁽²⁾ majoritairement rural, à la Communauté économique européenne (CEE) — anciennement Communauté économique de l'acier et du charbon et qui allait devenir l'Union européenne — modifie le profil industriel de la CEE. L'arrivée, cinq ans plus tard, du Portugal et de l'Espagne, fait basculer le centre de gravité de la Communauté vers l'Europe du Sud et lui imprime une dimension méditerranéenne. Au plus fort de la crise grecque, certains médias, notamment anglo-saxons, ont jeté l'opprobre sur ces pays — Portugal, Italie, Grèce et Espagne —, durement touchés par la crise, en les désignant par l'acronyme, péjoratif et désobligeant, PIGS (littéralement porcs en anglais).

L'économie grecque est structurée essentiellement autour de secteurs à faible valeur ajoutée. Le tourisme contribue directement à hauteur de 7% du Produit intérieur brut (PIB) et occupe 9% de la main-d'œuvre.

Première flotte commerciale mondiale, la Grèce constitue une plateforme de transit pour les produits importés puis exportés via ses ports. Le transport maritime constitue la deuxième industrie du pays, mais les droits de douanes sont faibles et les armateurs flottent dans l'immunité fiscale qui fait que leur contribution à l'effort national reste insignifiante au regard des revenus qu'ils génèrent.

L'activité agricole pèse, quant à elle, 3 à 4% du PIB (la moyenne européenne est de 1 à 2%) et emploie 13% de la population active. Les exploitations agricoles sont de petite taille ; plus de la moitié sont de moins d'un hectare.

Peu compétitifs, les produits agricoles demeurent primaires et peu transformés. Les olives sont vendues au voisin italien qui les transforme et les exporte sous marque italienne.

Lors de son entrée dans l'UE puis dans la zone euro, la Grèce a dû ouvrir ses frontières et respecter les quotas fixés par l'Union européenne pour ses produits agricoles et industriels. Avec un appareil productif peu innovateur et peu compétitif et des investissements trop faibles, la Grèce a vu ses usines fermer et son agriculture décliner (baisse de 18%), et entamer un inexorable effacement. À cela s'ajoutent le fardeau grandissant de l'économie informelle et une administration fortement bureaucratifiée et entachée de lourds dysfonctionnements, notamment son administration fiscale qui enregistre un taux de recouvrement des plus faibles en Europe (40% selon l'OCDE).

Les recettes de l'Etat ont fortement diminué depuis l'adoption de la Grèce de la monnaie commune, une conséquence de la politique du moins-disant fiscal mise en œuvre pour attirer entreprises et investisseurs étrangers. Les droits de succession ont été réduits et les taux d'imposition, à deux reprises, diminués entre 2004 et 2008, selon un apport de l'OCDE sur la Grèce paru en 2009. C'est dans le sillage de cette même politique qu'ont été décrétées trois lois d'amnistie fiscale.

Le président français Nicolas Sarkozy a déclaré sans détour que l'entrée de la Grèce dans l'euro avait été «une erreur».

À l'ombre de Goldman Sachs : des chiffres qui trompent

Il fallut attendre 2001, une année après le lancement de l'euro, pour que la Grèce ait le feu vert pour adopter la nouvelle monnaie commune. Pour satisfaire aux critères du traité européen de Maastricht, notamment la règle du 3% du déficit budgétaire maximum par rapport au produit intérieur brut, le pays avait consenti des efforts considérables. En effet, son déficit public est passé de 10% en 1995 à 1,6% en 1999... et maintenu à moins de 2% de 2000 à 2004.

En revanche, à la fin de l'été 2004, les résultats de l'audit sur les comptes publics grecs lancé par la droite au pouvoir ont démenti ce qui a été accrédité jusque-là d'exploit : la Grèce n'avait jamais respecté les critères européens. Ses déficits budgétaires n'ont pas été inférieurs à 3% de son PIB mais ils ont atteint 4,1% en 2000 et plus de 5% en 2004. On découvre par la même occasion que de tels maquillages concernent aussi la période-test 1997 (6,4%) -1999 (3,4%) à l'issue de laquelle la décision fut prise d'accepter la Grèce dans la zone euro. Cette «comptabilité créative» des pouvoirs publics grecs a été «conseillée» par la prestigieuse banque d'affaires américaine Goldman Sachs. Par un subterfuge comptable appelé Swap sur devises, Goldman Sachs réussit à travestir en toute discrétion les comptes publics grecs de telle sorte qu'ils entrent dans les clous fixés par l'Union européenne. Le coût de l'opération, révélée a posteriori par Bloomberg, est farfelu : 600 millions d'euros.

Ironie de l'histoire, en 2009, le Premier ministre socialiste découvre que le chiffre du déficit budgétaire a été dissimulé par son prédécesseur : il n'est pas de 6% du PIB, mais de 13%.

Première flotte commerciale mondiale, la Grèce constitue une plateforme de transit pour les produits importés puis exportés via ses ports. Le transport maritime constitue la deuxième industrie du pays, mais les droits de douanes sont faibles et les armateurs flottent dans l'immunité fiscale qui fait que leur contribution à l'effort national reste insignifiante au regard des revenus qu'ils génèrent.

En octobre 2009, le président de l'Eurogroupe, J.-C. Juncker, exaspéré, fera une courte déclaration, peu diplomatique : «On arrête de jouer, on a besoin de vrais chiffres.» Elle marque le début officiel de la crise grecque.

Comment sauver les banques

La dette publique, elle, est à hauteur de 146% du PIB fin 2010. À la suite de la crise financière de 2008, la panique a gagné les marchés financiers et depuis les créanciers hésitent à prêter à la Grèce si ce n'est à des taux d'intérêt exorbitants ou carrément d'usuriers.

Les taux pratiqués par les prêteurs à l'égard de la Grèce étaient en moyenne de 7,5% entre 1990 et 2000 pour une croissance du PIB de 2,5% alors que les taux étaient historiquement bas et proches des taux de croissance. La Grèce s'est donc endettée, principalement, pour payer ces intérêts abusifs. S'ils (les intérêts) étaient proches de son taux de croissance, la dette serait de 64% en 2007 au lieu de 103% du PIB.

En outre, la pénurie de crédit — autre conséquence de la crise financière de 2008 — a mené les banques européennes à ne pas accorder de prêts à la Grèce dont la situation économique se détériorait et le défaut de paiement semblait imminent.

Le premier plan de sauvetage remonte à mai 2010. Il est sous la forme d'un emprunt sans précédent de 110 milliards d'euros, dont 80 milliards contractés auprès de l'Union européenne et 30 milliards auprès du FMI. Il s'est tout de suite avéré insuffisant. Un deuxième plan d'aide d'octobre 2011 de 130 milliards d'euros est assorti, comme le premier, de mesures d'austérité des plus drastiques.

Au tout début de la crise, selon la Banque des règlements internationaux (BRI), les banques françaises et allemandes étaient les plus exposées au risque grec. Les premières engagées à hauteur de 57 milliards d'euros et les secondes autour de 45 milliards.

Par ailleurs, les deux plans ont changé la structure de la dette grecque. Cette dernière est passée des mains des banques à celles des États et des créanciers publics. En d'autres termes, la

Grèce s'est endettée auprès des États européens et autres entités publiques pour rembourser les banques privées.

Désormais, ce sont les États et les créanciers publics qui détiennent 70% de la dette grecque. Le Fonds européen de stabilité financière (FESF), mécanisme permanent de soutien à la zone euro créé au début du mois de mai 2010, en est devenu le plus important. Il détient à lui seul près de 130,9 milliards d'euros de la dette grecque. Celle-ci était de 298 milliards d'euros (127% du PIB) au début de 2010, après les deux plans, elle atteint 365 milliards, soit 165% du PIB. Ce tour de passe-passe fera dire à Alexis Tsipras, leader de Syriza puis Premier ministre de la Grèce, que «les fonds attribués ne sont jamais arrivés jusqu'aux Grecs. Ils ont surtout servi au sauvetage des banques».

Le rapport de la commission pour la vérité sur la dette publique grecque placée sous l'égide du Parlement issu des élections de janvier 2015 conclut que la dette grecque est en grande partie illégale, illégitime et odieuse. Une étude d'Attac Autriche conforte ces deux constats et démontre du même coup que seuls 46 milliards ont servi à renflouer les caisses de l'Etat grec. En décortiquant les financements accordés à la Grèce pour la période de 2010 à 2013, la même étude montre que 77% ont pris la destination des banques privées.

Les recettes de l'échec et l'austérité qui tue...!

En deux ans (2010 et 2011) la Grèce s'est vue imposer par l'Union européenne huit plans d'austérité consistant en programmes de compression de dépenses publiques et de privatisations (ports, aéroports, poste, banques, etc.). Leur but était d'assainir les comptes publics : réduire les déficits

budgétaires et l'endettement extérieur. Cela s'est traduit par des suppressions de postes dans la Fonction publique, de nouvelles taxes et des baisses des salaires et des pensions. En revanche, les puissants armateurs grecs ont été épargnés et ne sont pas mis à contribution.

Si le premier plan de janvier 2010 prévoyait le gel de l'embauche dans la Fonction publique, le deuxième envisageait le gel des salaires alors que le quatrième prévoyait de ne remplacer qu'un fonctionnaire pour cinq départs à la retraite. Celui d'octobre 2010 organise le licenciement de 30 000 agents publics.

Après les chômeurs qui ont vu un durcissement des critères pour les allocations sociales et de chômage, les retraités ont été victimes de la même brutalité par les mesures d'austérité imposées par l'UE. L'âge de départ à la retraite a été relevé à 65 ans et les pensions de retraite gelées puis diminuées. La durée de cotisation est passée de 37 à 40 ans.

Certaines mesures ont touché directement le quotidien déjà difficile de l'ensemble de la population comme l'augmentation des taxes sur les carburants, de la TVA qui passe de 19 à 23%. Le monde du travail a connu de son côté le gel des conventions collectives et la promulgation de lois restrictives des libertés syndicales.

Deux années de programmes d'austérité ont eu raison de l'Etat social qui était sciemment voué à une disparition certaine. L'activité économique s'est contractée de 25%. Conséquence, l'endettement et le chômage s'envolent. Le chômage qui était de 12,6% en 2010 a continué de progresser pour atteindre 17,6% à la fin du huitième plan. Chez les jeunes de moins de 25 ans, il culmine à 40%. Les salaires ont diminué de 38% et le taux de pauvreté atteint 32% en 2012, le double de ce qu'il était en 2010. Du coup, l'émigration a explosé. La Grèce subit un mouvement de départ (estimé à 500 000 émigrants) vers l'étranger touchant une population qualifiée. Phénomène connu seulement dans les années 1960 après la guerre civile où le pays a vu d'importants départs de main-d'œuvre vers les pays voisins.

Une étude de chercheurs grecs et américains s'étalant sur une période allant de 1983 à 2013, publiée dans la revue médicale britannique *BMJ*

Par Amirouche Moussaoui

Open, conclut que leur analyse «montre une hausse significative des suicides à la suite des événements liés à l'austérité en Grèce».⁽³⁾ De son côté, l'OMS a constaté que la mortalité infantile a subi une augmentation de 43,4% sur les deux premières années de la crise économique.

En somme, l'état de la Grèce ressemble à un pays ravagé par une catastrophe destructrice ou au sortir d'un grand krach économique. Les plans d'austérité imposés par l'UE ont enfoncé la Grèce dans la récession, provoqué une crise humanitaire et mis sous tutelle le pays.

Temps des crises et nébuleuses coalitions

Au temps des plans d'austérité de la Troïka (Commission européenne, FMI et BCE), le bipartisme à l'œuvre depuis la fin de la dictature a laissé place à une scène politique précaire et instable où se font et se défont des coalitions des plus improbables.

En octobre 2011, le Premier ministre socialiste annonce la tenue d'un référendum sur les mesures d'austérité imposées par les créanciers de la Grèce. Ces derniers l'ont sommé d'y renoncer. Poussé à la démission, ses camarades socialistes s'accordent avec les conservateurs de Nouvelle Démocratie pour former une coalition gouvernementale. Finalement, quittant définitivement son parti — le Pasok —, il crée un nouveau parti politique de centre gauche pour se présenter aux élections de janvier 2015 ; il n'atteint pas la barre de 3% et échoue à avoir des représentants au Parlement.

L'Histoire retiendra que cette première coalition gouvernementale 2011-2012, formée après d'intenses discussions, a permis à un parti politique d'extrême droite de faire son entrée au gouvernement. La coalition n'a duré qu'une année. Un gouvernement intérimaire a été formé mais n'a tenu qu'un mois pour être remplacé par un autre gouvernement d'une autre coalition Pasok-Nouvelle Démocratie mais délesté des éléments de l'extrême droite. Cette fois-ci on a fait appel à un parti de gauche démocratique, Dimar (une formation qui se positionne entre le Pasok et la gauche radicale) pour former un gouvernement d'union nationale. Le 13 juin 2013, ordre est donné par le gouvernement de fermer la chaîne publique de télévision et le licenciement de ses 2 650 employés. L'évènement a suscité une grande colère parmi la population. Pour signifier sa désapprobation, le parti Dimar quitte le gouvernement laissant la coalition entre les deux partis, jadis rivaux, désormais sous les injonctions de la Troïka, appliquer indifféremment la même politique, celle de l'austérité.

Dépourvu de majorité parlementaire pour élire le Président, au rôle somme toute protocolaire, le gouvernement convoque des élections législatives anticipées pour janvier 2015.

Ce sont celles qui mettent un coup d'arrêt aux coalitions brinquebalantes et ouvriront la voie pour la première fois dans l'histoire de la Grèce à la gauche radicale.

«Organisons-nous dans les lieux de travail, dans les écoles et les universités.

Brisons les chaînes de la hiérarchie et de la bureaucratie dans le travail. Bloquons l'économie» ; «Nous ne paierons rien. Récupérons ce qu'ils ont volé» ; «Pour mieux servir notre combat, il est nécessaire d'instaurer partout des Assemblées populaires, sur les places, sur les lieux de travail, sur les lieux d'étude».

Des appels de ce genre se multiplient au fil des semaines puis au fil des jours pour organiser la riposte des syndicats, des étudiants, des retraités et autres collectifs contre les mesures prises par les gouvernements successifs sous le diktat de la Troïka.

La mobilisation a concerné de nombreux secteurs comme les transports, les salariés des municipalités et des hôpitaux, des universités et des lycées.

Les mouvements de contestation se sont amplifiés et les actions de blocage et d'occupation de ministères et de bâtiments publics deviennent quotidiens dès l'apparition des effets du premier plan d'austérité.

Les portes du tribunal d'Athènes ont été maintes fois bloquées par les manifestants pour empêcher la vente des biens immobiliers saisis à des particuliers et des modestes entrepreneurs endettés se trouvant dans l'incapacité de rembourser leurs dettes.

européenne : une tragédie grecque

La protestation articule des grèves générales qui ont paralysé le pays et des assemblées sur les places publiques dans différentes villes grecques d'où sortaient des actions continues et quotidiennes pour s'opposer aux programmes austéritaires des gouvernements. Les mouvements sociaux ont essayé de se réapproprier l'espace public comme espace politique. Ils se sont développés pour enracciner la lutte dans les quartiers, les entreprises, les universités, etc. L'occupation de l'emblématique place Syntagma devant laquelle se dresse la façade du Parlement constitue un moment-phare de la contestation. C'est sur cette même place, chargée de mythes de l'Histoire ancienne et récente de la Grèce, qu'en avril 2012 un malheureux pharmacien de 77 ans a choisi de se suicider. L'événement a suscité un grand émoi au sein de la population déjà accablée par la baisse des revenus, le chômage massif, la précarité et la paupérisation. Par ailleurs, les mobilisations spectaculaires lors des grèves générales qui ont paralysé le pays ont été souvent émaillées par de violents accrochages avec la police dont certains ont viré au drame, causant des morts et des dizaines de blessés. Les signatures des mémorandums ont constitué également des pics de la mobilisation populaire. Des chaînes humaines se sont formées autour du Parlement pour dissuader les élus de voter les plans imposés par les institutions de l'Union européenne. Les médias pro-gouvernementaux minimisent la contestation sociale et la réaction violente de la police pour évacuer la place Syntagma ont été des signaux clairs de l'intransigeance des gouvernements et la soumission des classe dirigeantes aux créanciers de la Grèce.

Le mouvement s'est déplacé vers les quartiers voisins de la place où un autre type d'organisation a été conçu. On a vu fleurir des actions de soutien, d'entraide et de solidarité populaire : soutien sanitaire et mise en place de services médicaux, conseils juridiques, repas pour les plus démunis, etc.

Syriza : débouché politique des luttes sociales

En se présentant comme la coalition politique de résistance aux mémorandums de la Troïka (FMI, Banque centrale européenne et Commission européenne) et à la thérapie de choc austéritaire, Syriza récupère le sens des luttes sociales, les slogans et les mots d'ordre de la protestation. Cette coalition d'organisations de gauche réussit à convaincre qu'une alternative de relance économique est possible et que le dépassement de la crise peut passer par les élections. Sa percée électorale remarquable lors des législatives de mai 2012, en réussissant pour la première fois à élire des parlementaires. Le seuil de la crédibilité politique est ainsi franchi pour la conquête du pouvoir qu'elle conquiert totalement lors des législatives de janvier 2015. L'événement marque le moment où l'ancien système politique s'effondre. Les deux partis principaux ont été touchés : le Pasok s'écroule totalement et Nouvelle Démocratie perd 20% de son électoral, soit le plus faible score pour un parti de droite depuis l'existence de la Grèce en tant qu'Etat indépendant.

Syriza s'est investi dans les mouvements sociaux et les actions collectives de mobilisation tout en respectant leur autonomie, notamment dans leurs nouvelles formes d'organisation comme celle d'occupation des places. «Solidarité pour tous» est une structure de solidarité créée par Syriza. Sa vocation est de coordonner des initiatives dispersées et morcelées et de les mettre en réseau à travers tout le pays afin de faire circuler les demandes et les besoins (en médicaments, vêtements, etc.) d'un collectif à un autre. L'objectif est de construire des combats communs sur le terrain, de les homogénéiser dans un esprit de résistance aux politiques destructrices de l'Etat social et viser à produire de l'auto-organisation populaire.

La coalition est composée d'une quinzaine d'organisations politiques de gauche issues de scissions successives du mouvement communiste. La principale composante est la coalition de

gauche (Synaspismos) qui existait depuis 1991. D'autres organisations, plus petites en termes de poids numérique, de tradition trotskiste et de l'extrême gauche grecque classique ont intégré à leur tour Syriza. Se sont joints également des groupuscules altermondialistes, anticapitalistes, écologistes et autres militants du Forum social grec.

La coalition de gauche s'est constituée d'abord en tant qu'alliance électorale entre plusieurs formations distinctes en 2004. L'expérience est rééditée à l'occasion d'autres rendez-vous électoraux et surtout avec plus de succès. En pleine ascension, le processus de sa construction a abouti à la transformation de l'alliance d'organisations la composant en un parti unitaire lors du congrès de mai 2012. Cette mouvance de gauche radicale a su et pu renouveler ses références idéologiques et organisationnelles. À la matrice communiste se sont greffés les courants altermondialistes, les mouvements féministes, antiracistes, etc.

Syriza arrive au pouvoir en gagnant les législatives de janvier 2015 avec 36% des voix sur un programme de relance de l'activité économique, de la défense des salaires et des retraites, de l'opposition aux privatisations et contre les expulsions de logements des pauvres endettés, choix politique diamétralement opposé à celui de la Troïka.

Un coup d'Etat financier... en Europe !

Immédiatement après la prise de pouvoir, le gouvernement Syriza a été confronté à un blocus des institutions européennes. Trois semaines à peine passées que l'Eurogroupe (réunion des 19

À partir du cas grec et pour proposer une alternative politique et sociale, certaines forces de la gauche européenne, tout en dénonçant la capitulation de Syriza, tentent de tirer des conclusions pertinentes en élaborant des plans alternatifs pour une confrontation à grande échelle qui inclut l'abandon de l'euro. Pour les peuples, la volonté de transformation sociale demeure intacte, elle peut s'incarner dans d'autres opportunités de résistance politique. La réponse référendaire du peuple grec en est une éclatante démonstration.

ministres des Finances des États membres de la zone euro) envoie un ultimatum à la Grèce pour continuer le programme d'austérité des précédents gouvernements. La Commission européenne, par la voix de son président Jean-Claude Juncker, lâche une phrase terrible, qui résume toutes les limites des choix des peuples dans l'Union européenne : «Dire que tout va changer parce qu'il y a un nouveau gouvernement à Athènes, c'est prendre ses désirs pour des réalités (...) Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens.»⁽⁴⁾

Mais c'est la Banque centrale européenne (BCE), qui se retrouve une fois de plus en première ligne, qui utilise l'artillerie la plus lourde 1: l'asphyxie financière. Méthode qualifiée par Yannis Varoufakis, ministre grec des Finances chargé des négociations avec les institutions européennes, de technique d'interrogatoire du supplice de la baignoire et de la simulation de la noyade. Avant l'arrivée de Syriza au pouvoir, la BCE accepte les titres de dettes grecs détenus par les banques qui espèrent se refinancer auprès d'elle, et ce, en dépit de la mauvaise note attribuée à ces titres par les agences de notation.

C'était l'époque où les programmes d'austérité étaient appliqués. Une fois le gouvernement Syriza installé, et dès le 4 février 2015, la BCE limite l'accès aux liquidités des banques grecques ; c'est la première frappe. Les étapes suivantes n'ont consisté qu'à serrer un peu plus l'accès au financement au bout duquel s'est dessiné un effondrement du système bancaire et financier grec. La BCE a maintenu les banques grecques sous perfusion en réduisant l'octroi des liquidités à un seul dispositif (ELA : Emergency

Liquidity Assistance) qui est une option sollicitée dans les situations d'urgence ou exceptionnelles. Le gel de ce mécanisme d'urgence en juin 2015 a provoqué la fermeture des banques grecques ; c'est le coup de grâce ! Méthodiquement la BCE a mis en œuvre un véritable coup d'Etat financier. Le gouvernement grec continue à subir la pression des créanciers et des institutions européennes pour mettre en application des mesures qui le mèneraient à renier son programme anti-austéritaire pour lequel il était élu. Chaque échéance de remboursement est une occasion d'accentuer cette pression.

Sans un accord sur les mesures à appliquer en échange d'un apport de 7,2 milliards d'euros promis par les institutions européennes, la Grèce ne peut rembourser 1,5 milliard au FMI fin juin 2015 et 6,7 milliards à la BCE en juillet. Sans le respect de ces deux engagements, elle serait en défaut de paiement suivi de sa possible éviction de l'euro. Alors que s'approche l'échéance cruciale du 30 juin (remboursement de 1,5 milliard d'euros au FMI), les négociations sont rompues.

La Grèce refuse les conditions proposées ; ses créanciers lui fixent un ultimatum. Le Premier ministre appelle le peuple à la rescousse par un référendum (5 juillet 2015) pour se prononcer sur la proposition des institutions européennes.

Ces négociations truffées d'ultimatums et de menaces font dire au ministre grec des Finances que «le gouvernement doit faire face à un coup d'Etat d'un nouveau genre. Nos assaillants ne sont plus, comme en 1967, les tanks, mais les banques»⁽⁵⁾.

Dans le sillage de ces tumultueux pourparlers,

le gouvernement adopte, le 28 juin 2015, la limitation drastique des retraits bancaires et l'instauration d'un contrôle des capitaux. Il s'agit de parer à la fuite des capitaux vers l'étranger (jusqu'à 80 milliards d'euros ont passé la frontière) et à l'effondrement du système financier du pays. Les établissements bancaires sont fermés et les retraits aux guichets automatiques sont limités à 60 euros par jour et par personne pour les Grecs. Les retraités ont cependant le droit de retirer leur pension.

L'Union européenne pour les banques, pas pour les peuples

Malgré le refus des exigences de l'Union européenne par le peuple (62%), le rapport de force devenait de plus en plus défavorable pour le gouvernement grec qui a refusé d'envisager le défaut de paiement et toute sortie de l'euro (un engagement électoral de Syriza). Asphyxié financièrement, face à l'intransigeance de ses partenaires et sous la menace de la BCE de ne pas autoriser la réouverture des banques grecques, le Premier ministre grec signe, le 13 juillet 2015, l'accord pour un troisième mémorandum.

L'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* parle d'un catalogue de cruautés infligées au peuple grec et d'une humiliation de son gouvernement. Le Premier ministre grec déclare «assumer la responsabilité d'un texte auquel [il] ne croit pas, mais le signe pour éviter tout désastre au pays»⁽⁶⁾.

En effet, il s'agit d'annuler toutes les lois votées par le Parlement grec depuis l'arrivée de Syriza au pouvoir, à l'exception des lois humanitaires destinées à venir en aide aux couches les plus défavorisées. Par cet accord, l'Union européenne organise le dépeçage de la Grèce et la mise sous tutelle

le son Etat. Il y a 50 milliards d'actifs publics grecs à privatiser, placés dans un fonds géré par l'UE et indépendant du gouvernement grec. Les trois quarts du montant des privatisations serviront à rembourser la dette. D'autres brutalités sont également consignées dans l'accord : de nouvelles hausses d'impôts, y compris pour les revenus juste au-dessus du seuil de pauvreté, une énième baisse des retraites et des salaires. Pour toute loi sur un sujet majeur, le gouvernement grec doit avoir l'aval de la Troïka avant de la soumettre au Parlement grec. Aucune annulation partielle de la dette n'est accordée, la BCE a déjà prévenu : «La Grèce doit payer, ce sont les règles du jeu européen.»⁽⁷⁾

En somme, les mesures d'austérité sont amplifiées et la souveraineté du peuple aliénée. Pour les institutions européennes, aucun pays de l'UE ne peut échapper à la politique d'austérité.

Petit pays sous la botte de l'oligarchie

Le Premier ministre, Alexis Tsipras, a dû mené les négociations en même temps que l'installation de son nouveau gouvernement dans un pays en pleine crise économique, financière et humanitaire. En outre, la BCE a coupé les canaux de refinancement des banques grecques pour un pays qui ne représente que 2% de la production annuelle de l'UE. Isolé et sans allié au sein des institutions européennes, après une nuit de négociation, le gouvernement de gauche Syriza a capitulé sous un rapport de force écrasant. Manifestement ce storytelling est identique au récit adopté par A. Tsipras quand il affirme : «Nous avons tenté, dans des conditions défavorables, avec un rapport de force difficile en Europe et dans le monde, de faire valoir la raison d'un peuple et la possibilité d'une voie alternative. Au bout du compte, même si ces rapports de force étaient déséquilibrés, même si les puissants ont imposé leur volonté, ce qui reste c'est l'absolue confirmation, au niveau international, de l'impasse qu'est l'austérité.»⁽⁸⁾ Le gouvernement grec a mis en avant une approche axée uniquement sur la négociation sans préparer aucun autre plan. D'ailleurs, le Premier ministre a constamment répété qu'il n'y avait pas de plan de rechange. Il a exclu toute sortie de la Grèce de la zone euro, convaincu que cette option est plus désastreuse que le plus mauvais des accords. Il a renoncé à toute mesure unilatérale par crainte d'une expulsion de fait de l'euro. Finalement c'est sous la menace de l'éviction de la Grèce de la zone euro (Grexit) que fut amené le gouvernement de Syriza à céder. À partir du cas grec et pour proposer une alternative politique et sociale, certaines forces de la gauche européenne, tout en dénonçant la capitulation de Syriza, tentent de tirer des conclusions pertinentes en élaborant des plans alternatifs pour une confrontation à grande échelle qui inclut l'abandon de l'euro. Pour les peuples, la volonté de transformation sociale demeure intacte, elle peut s'incarner dans d'autres opportunités de résistance politique. La réponse référendaire du peuple grec en est une éclatante démonstration.

UE : à changer ou à quitter !

Dans les exigences des créanciers de la Grèce figurent en bonne position les coupes claires dans les salaires et les retraites, le démantèlement des services publics et une attaque en règle du droit du travail. Le progrès social n'a pas été le moteur de la construction européenne. Il est incompatible avec les logiques financières et géopolitiques qui ont toujours primé dans le processus de l'édification des institutions de l'UE. Les élites économiques de l'Union ont pris prétexte de la crise de 2008 pour accélérer cette évolution en vue de démanteler l'Etat social. C'est la stratégie du choc qu'a théorisée Milton Friedman : «Attendre une crise de grande envergure, puis, pendant que les citoyens sont encore sous le choc, vendre l'Etat, morceau par morceau, à des intérêts privés avant de s'arranger pour pérenniser les "réformes" à la hâte.»⁽⁹⁾

A. M.

Notes :

1) Formule attribuée à Valéry Giscard d'Estaing, président français, qui avait soutenu l'entrée de la Grèce dans la Communauté européenne.

2) Les chiffres utilisés sont ceux de Eurostat (organisme européen de statistiques) ou d'Elstat (organisme grec) sauf indication contraire.

3) http://bmjopen.bmj.com/content/51/e005619?utm_source=TrendMD&utm_medium=cpc&utm_campaign=BMJOp_TrendMD-0.

4) *Le Monde diplomatique* de juin 2015.

5) *Politis* du 29 janvier 2015.

6) *Le Monde* du 14 juillet 2015.

7) Benoît Cœuré, membre du directoire de la BCE dans *The New York Times*, 31 janvier et 1^{er} février 2015.

8) *L'Humanité* du 31 juillet 2015.

9) Cité par Naomi Klein, *La Stratégie du choc*, 2008.

Quelques référence bibliographiques

Alexis Cukier, Pierre Khalfa, *Europe, l'expérience grecque*,

Éditions du croquant, 2015.

Frédéric Lordon, *On achève bien les Grecs - Les liens qui libèrent*, 2015.

James K. Galbraith, *Crise grecque, tragédie européenne*, Seuil, 2016.

Frédéric Farah, *Europe, la grande liquidation démocratique*, Bréal, 2017.

Yannis Varoufakis, *Conversations entre adultes - Les liens qui libèrent*, 2017.

TIPASA

Horrible crime au cœur de la ville

Au cours de la journée du mercredi dernier, un événement incroyable a secoué la paisible ville de Tipasa.

Selon des témoins dignes de foi résidant dans la cité populaire AADL de Tipasa, en plein milieu de la journée, d'effroyables appels au secours fusaient des cages d'escalier de cette cité : deux femmes couraient follement et dévalaient les escaliers de cette cité dans une fuite éperdue, en voulant fuir et échapper à un forcené, qui les poursuivait.

Ce dernier a rattrapé l'une d'elles et l'a égorgée froidement et instantanément avec un couteau de boucher, puis s'est acharné sur la seconde en lui portant plusieurs coups de couteau au bas ventre et au visage. Un vieil homme qui

tentait de s'interposer à cette boucherie reçut lui aussi un coup de poignard, ont relaté des témoins, résidents de cette cité. Nous avons approfondi notre investigation sur ce crime horrible, pour savoir de quoi il s'agissait. Des sources fiables nous ont donné une version qui semble refléter la réalité : le forcené qui est l'époux d'une des victimes est originaire de Koléa et habitait dans un logement AADL, sis au cœur de la ville de Tipasa.

La femme qu'il avait égorgée était sa seconde épouse, selon nos sources, et l'autre dame qui s'est interposée et qui a été gravement blessée



Les services médicaux d'urgence de l'hôpital de Tipasa, tout en constatant le décès de la femme égorgée âgée de 28 ans, ont pu sauver la seconde agressée au couteau, mais, malheureusement, le bébé dont elle était enceinte de sept mois a été mortellement touché par l'arme blanche.

Le père des victimes se trouverait en soins intensifs, d'après les informations recueillies. L'entourage de la cité populaire a été horrifié par la nature et la violence du crime commis, tout en déplorant la conduite criminelle d'un tel individu. Aucune information officielle n'a encore filtré sur cet événement meurtrier.

Houari Larbi

serait l'une de ses belles-sœurs, tandis que l'homme blessé serait le père des deux dames. Toujours selon nos sources, l'assassin aurait pris la fuite à bord d'un véhicule de location en direction d'Alger. L'utilisation d'une géo-localisa-

tion par satellite, GPS, aurait permis de localiser le téléphone du forcené âgé de 35 ans et de l'appréhender dans la ville de Chéraga dans les délais les plus brefs et mettre fin à sa cavale. Mais de quoi s'agit-il ? Pourquoi une telle violence ?

Photo : DR

MÉCHERIA

59 ans avec des débris de balle dans son bras

Le moudjahid Mansouri Ramdane, de la ville de Mécheria, qui a vécu et résisté avec les débris d'une balle logée dans son bras droit, depuis 1959, vient d'être opéré à l'EPH de Mécheria.

Cette intervention qui a été effectuée avec succès intervient au moment où ces éclats commencent à fracasser son corps, indique-t-on.

Notons que la directrice des moudjahidines de la wilaya de Naâma a été au chevet du malade.

B. Henine

EL-KALA (EL-TARF)

Le corps inerte d'un gendarme repêché

Les éléments de la Protection civile de la commune d'El-Kala ont repêché, hier vers 8h du matin, le corps inerte d'un gendarme au niveau du nouveau port de la commune éponyme.

Ce sont des pêcheurs qui ont décou-

vert le corps flottant à l'intérieur du bassin du port et qui ont alerté les services de sécurité et les éléments de la Protection civile. Le défunt qui est âgé de 33 ans exerçait dans la brigade de la ville d'El-Kala et est originaire de la wilaya de

Djelfa. La dépouille a été transportée vers la morgue de l'hôpital de la ville. De leur côté, les services de sécurité ont diligenté une enquête pour connaître les tenants et les aboutissants de cette mort suspecte.

Daoud Allam

AÏN-TÉMOUCHENT

99 quintaux de kif saisis lors des 4 dernières années

La quantité globale de kif saisie par les services de la police de la wilaya de Aïn-Témouchent, lors des quatre dernières années, est de 99 quintaux dont 54 quintaux saisis en 2016 qui représentent la plus grande quantité saisie sur le territoire national en cette date.

Il a été également procédé à la saisie de 233 grammes de cocaïne durant la même période. Les services de sécurité redoublent

de vigilance et de contrôle pour lutter contre ce type de drogue qui transite par la wilaya de Aïn-Témouchent, qui de par sa proximité avec

la frontière marocaine, constitue une zone de transit, selon le chef de Sûreté, M. Omar Chouieh. Selon ce dernier, un réseau de 12 personnes qui s'étend des frontières ouest jusqu'aux frontières est du pays avec la Tunisie a été démantelé.

Le même responsable ajoutera que les jeunes

s'adonnent aussi aux psychotropes, qui malheureusement, se vendent à travers les officines pharmaceutiques d'où certains dealers utilisent toutes les méthodes pour s'en approvisionner et les écouler sans scrupules à l'instar de Troxane, Kétine, Roche et le dernier Lirika.

S. B.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Quatre morts sur les routes en 24 heures

Quatre personnes ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessées dans trois accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures au niveau national, a indiqué hier la Protection civile, dans un communiqué.

Selon la même source, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 13 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas de Naâma,

Médéa, Batna et Constantine.

Par ailleurs, suite aux intempéries ces dernières heures, dans plusieurs wilayas du pays, les secours de la Protection civile sont intervenus pour le sauvetage de personnes bloquées par les eaux pluviales suite à la remontée des eaux des oueds.

A Médéa, les éléments de la Protection civile ont repêché le corps d'un enfant âgé de 9 ans emporté par les eaux en crue d'un oued, alors qu'à Blida, un pont s'est effondré au niveau de la Route nationale 4 à Oued-el-Alleug au lieu-dit Guergour.

Plusieurs opérations d'épuisement d'eau pluviale ont été effectuées à travers les communes de Chiffa, Blida et Oued-el-Alleug.

A Alger, plusieurs opérations

d'épuisement d'eau pluviale ont été effectuées, notamment dans les communes de Belouizdad, Alger-Centre, Bab-el-Oued et Bouzaréah.

A Batna, 8 personnes ont été sauvées alors qu'elles étaient cernées par les eaux pluviales, où les unités de la Protection civile sont intervenues pour dégager les eaux pluviales à travers les communes de Batna, Seriana et Tazoult.

A Tissemsilt, la Protection civile est intervenue pour porter assistance à 7 familles nomades (40 personnes) sinistrées, tandis qu'à Chlef, 3 familles ont été sauvées à Sidi-Akkacha, suite à la montée des eaux d'oued Allala.

Plusieurs opérations d'épuisement d'eau ont été également effectuées au niveau des wilayas de Aïn-Defla, Djelfa et Tipasa, ajoute la même source.

APS

LE COUP DE BILL'ART DU SOIR

L'éternel problème
des idées

Par Kader Bakou

Tout est dans l'idée et les idées ! Un «pouvoir» qui oublie qu'être au pouvoir n'est qu'un moyen d'essayer de mettre en pratique certaines idées entre dans la quête du pouvoir pour le pouvoir et, souvent, par tous les moyens. Ce pouvoir, pour qui le pouvoir est une fin et non un moyen, sera une aubaine pour une catégorie d'opposants, sans idées eux aussi et qui pensent comme lui que la fin justifie les moyens. Les deux vont se nourrir mutuellement de leurs critiques et «contre-critiques» stériles, de leurs extrémismes et de leurs incompétences dans un tragique et bruyant face-à-face excluant, car mettant automatiquement hors-jeu la vraie opposition, les vrais opposants, les penseurs proposant, dans un cadre serein, des idées et des programmes donc une alternative, sur les plans politique, social, culturel et civilisationnel.

K. B.
bakoukader@yahoo.fr1^{er} SALON NATIONAL
DE LA PHOTOGRAPHIE
Sous le slogan «Tébessa :
histoire, patrimoine
et authenticité»

La première édition du Salon national de la photographie devait ouvrir ses portes hier dimanche dans la wilaya de Tébessa, pour quatre jours, a annoncé vendredi à l'APS le directeur local de la culture, Abdeldjabar Bellahcen. «Quarante-huit photographes venus des wilayas de Boumerdès, M'sila, Tlemcen, Laghouat, Sétif et Biskra notamment seront présents à ce rendez-vous», a indiqué le responsable.

Organisée par la Direction de la culture en collaboration avec l'association locale «Minerve de l'art photographique», ce salon est placé sous le slogan «Tébessa : histoire, patrimoine et authenticité», a encore détaillé M. Bellahcen, attestant que cet événement national ambitionne de «valoriser l'art de la photographie, élargir le cercle de connaissances des photographes et échanger les expériences entre les participants».

Des expositions, des ateliers et des débats seront au programme de ce salon national qui sera tenu à la maison de la culture Mohamed-Chebouki, a détaillé la même source, soulignant que les participants seront conviés à une sortie sur terrain aux ksour de Negrine, à 120 km au sud du chef-lieu de wilaya, pour immortaliser à travers leurs objectifs un patrimoine phare de l'antique Théveste.

2^e COLLOQUE INTERNATIONAL DE BÉCHAR SUR LA
LITTÉRATURE ALGÉRIENNE

Les écritures de femmes sous la loupe

Le 2^e Colloque international sur la littérature algérienne, entre tradition et modernité, se tiendra du 24 au 26 avril prochains à l'université Tahri-Mohamed de Béchar autour des expériences littéraires des écrivaines algériennes.

Plusieurs écrivains et chercheurs universitaires algériens et étrangers participeront à ce colloque qui abordera les multiples facettes de la production littéraire des auteures algériennes.

La rencontre s'ouvrira donc le mardi 24 avril avec une conférence de la romancière Maïssa Bey, modérée par l'universitaire Benaouda Lebdaï, autour du thème «Ecriture du dedans, écriture du dehors», suivie d'une première séance plénière présidée par le docteur Kahina Bouanane avec des interventions de la professeure Karen Bouwer de l'Université de San Francisco autour de la question du genre dans l'écriture de la romancière Amina Mekahli ; P^r Amina Bekkat de l'Université de Blida qui disséquera les paroles des femmes dans le récent ouvrage de Yasmina Gharbi-Mechakra *Sonia ou le calvaire au féminin* ; D^r Magdalena Malinowska de l'Université de Silésie en

Pologne qui analysera «l'écriture du corps chez les romancières algériennes» et D^r Amel Derragui de l'Université d'Oran 2 qui se penchera sur les œuvres des «écrivaines algériennes, entre contexte historique et écriture intime».

La deuxième séance présidée par la professeure Rafika Bererhi verra l'intervention du D^r Rachid Chibane du Centre universitaire de Tindouf qui abordera «le désert comme quête éternelle» à travers les ouvrages *Comme un désert* de Rabéa Douibi et *Les voix du Hoggar* de Lynda Handala ; Kahina Bouanane qui s'attardera sur «Les constructions individuelles féminines en Algérie» dans le roman *La légende inachevée* de Farida Hamadou ; Benaouda Lebdaï de l'Université du Mans qui reviendra sur «l'engagement et l'esthétique chez les romancières algériennes des années 1990» ; Sabrina Yabdri de l'Université de Béchar qui analysera la part de



Photo : DR

tradition et de modernité dans le roman *Hizya* de Maïssa Bey...

Les rencontres se poursuivront autour de différentes thématiques liées essentiellement à la production des écrivaines algériennes d'hier et d'aujourd'hui.

On y retrouvera des angles de vue et des grilles d'analyse aussi variés que le sont les esthétiques et les univers littéraires des auteures abordées.

Malika Mokaddem, Assia Djebbar, Fadhma Ath Mansour Amrouche, Aïcha Kassoul, Alice Cherki, etc. loin de constituer un ensemble homogène, traduisent au contraire l'hétérogénéité de la production littéraire algérienne.

Les thèmes des conférences, quant à eux, vont des approches classiques aux questionnements innovants à l'exemple de la communication intitulée «Un désir d'islam, les motifs religieux dans les romans d'Assia Djebbar» de l'universitaire polonais Jędrzej Pawlicki ; «Le discours idéologique comme violence faite au texte dans *Des rêves et des assassins* de Malika Mokaddem» par la P^r Sadoun Djohar de l'Université Alger 2 ou encore «La bisexualité comme identité dans l'écriture féminine» par le P^r Hichem Zineddine de l'Université de Béchar.

S. H.

CÉLÉBRATION DU 38^e ANNIVERSAIRE DU PRINTEMPS AMAZIGH

Un coup d'envoi «écologique»

Le coup d'envoi de la célébration du 38^e anniversaire du Printemps amazigh (20 avril 1980) a été donné samedi à Tizi-Ouzou. Lors de la cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée à la maison de la Culture Mouloud-Mammeri, M. Bouderbali, wali de Tizi-Ouzou, a observé que «tamazight, langue et culture, est passée par plusieurs étapes qui ont assuré sa constitutionnalisation en tant que langue nationale et officielle et l'intégration de la célébration de Yennayer (nouvel an amazigh) dans le calendrier des fêtes nationales, sa consolidation et sa promotion à travers tout le territoire national».

La création dans les semaines à venir de l'Académie de la langue amazighe est un autre «acquis important pour renforcer cette langue», a ajouté le wali qui a rappelé que tamazight est une langue et un patrimoine propre à tous les Algériens, étant une des composantes de l'identité nationale qui ne saurait être confinée dans une seule région du pays. Il a rappelé, à ce propos, que la fête de Yennayer est célébrée par les familles sur tout le territoire national, soulignant le rôle «primordial» de la société dans la promotion de ce patrimoine.

Les festivités de célébration du Printemps

amazigh ont démarré à partir de la placette M'barek-Ait-Menguellet, par le lancement symbolique d'une campagne de plantation d'arbres. Une action initiée par le chanteur Zayen, auteur et interprète de la chanson écologique *Da Moussa* qui dénonce la dégradation de l'environnement.

Le wali, des membres de l'exécutif de wilaya et des artistes ont participé à cette opération. A la maison de la culture Mouloud-Mammeri, le chef de l'exécutif local a procédé au vernissage d'une exposition sous le thème «Quand le timbre algérien est porteur de l'identité et du patrimoine national», où on retrouve notamment le timbre

marquant la première année de l'officialisation de tamazight en tant que langue nationale et officielle.

Les festivités se poursuivront jusqu'au 23 avril à travers les différents établissements culturels du chef-lieu de wilaya et dans plusieurs communes. Des projections de films, des spectacles de théâtre, des conférences-débats, un concours inter-établissements scolaires, des témoignages avec les anciens acteurs d'avril 1980 et des ateliers pédagogiques sont au menu du programme tracé pour l'occasion par la Direction locale de la culture.

ORAN

Décès du comédien Mohamed Jaddid «Houari Boudaw»

Au début de sa carrière, Mohamed Jaddid s'est fait connaître par le public oranais à travers le trio humoristique dont il faisait partie, «Trio el Amjad». Les salles de théâtre et de cinéma et autres galas affichaient toujours complet lorsqu'on annonçait une prestation du trio. Puis le succès étant au rendez-vous, le trio passe à la télévision et connaît un large succès. La dernière série en date qui a propulsé l'acteur au-devant de la scène était son rôle dans «Houari Boudaw». Malheureusement, la maladie, un cancer de l'estomac, a freiné son ascension depuis l'été dernier. Soigné à l'étranger puis revenu au pays où il était hospitalisé, Mohamed Jaddid s'est éteint hier, laissant une famille dans le chagrin et des amis artistes orphelins d'un ami qu'ils qualifient de sincère et d'authentique. Paix à son âme.

A. B.

Actucult

MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAMMERI DE TIZI-OUZOU

Lundi 23 avril

9h-16h30 : A l'occasion du 38^e anniversaire du Printemps amazigh, expositions en collaboration avec le CNRPAH, le HCA, les musées nationaux, les artistes, les artisans et les associations culturelles autour de :
- Chronologie des événements du Printemps amazigh.
- Patrimoine culturel, pratiques culturelles avec les musées nationaux
- Les arts plastiques : sculpture, peinture, photographie...
- Expositions affiches publicitaires anciennes, cartes postales...
- Expositions-ventes de livres
- Ventes-dédicaces d'ouvrages, 23 avril 2018

10h-12h : Ateliers d'écriture.

13h : Pièce théâtrale produite par l'association Hala el Ibdad d'Alger.

BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE DE LECTURE PUBLIQUE DE TIZI-OUZOU

Lundi 23 avril : Célébration de la Journée mondiale du livre et des droits

d'auteur. Hommage à la femme de lettres Djouher Amhis.

10h00 : Table ronde sous le thème «Littérature et culture amazighes», avec la participation de Djamel Foughali, directeur du livre et de la lecture publique au ministère de la Culture, Amin Zaoui, écrivain, Mouloud Achour, directeur éditorial de la maison d'édition Casbah, Youcef Merrahi, auteur. Modérateur : Hamid Bilek.

10h-16h30 : Expositions-ventes de livres et ventes-dédicaces.

12h : Réalisation d'un livre au profit des enfants.

14h00: Projection du film documentaire *Nna El Djouher, une femme d'exception* de Mahmel Amrouche et Malek Amirouche

THÉÂTRE RÉGIONAL KATEB-YACINE DE TIZI-OUZOU

Lundi 16 avril : 14h : Pièce théâtrale *L'hôtel en danger*, produite par l'association culturelle et scientifique Aghbalou de Tizi-Ouzou.

MAISON DE LA CULTURE MOHAMED-CHEBOUKI DE TÉBESSA

Jusqu'au 18 avril : 1^{er} Salon national de la photographie, organisé par la

Direction de la culture en collaboration avec l'association locale Minerve de l'art photographique, sous le slogan «Tébessa : histoire, patrimoine et authenticité».

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA (KOUBA, ALGER)

Du 17 au 21 avril : 4^e Salon international de la créativité.

OPÉRA D'ALGER BOUALEM-BESSAÏH (OULED FAYET, ALGER)

Samedi 21 avril à 19h : Concert *Entre Orient et Occident*, avec le chœur et l'orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, sous la direction du maestro Amine Kouider. Au programme, noubet reml (musique arabo-andalouse), qui sera interprétée par le soliste chanteur Nour-Eddine Saoudi, directeur de l'Opéra d'Alger.En seconde partie du concert, la 9^e Symphonie de L.V. Beethoven, jouée dans son intégralité (4 mouvements). L'accès se fera sur billetterie au prix de 500 DA, en vente à l'Opéra d'Alger.

THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE-BACHTARZI (ALGER)

Jeudi 3 mai à 20h : Spectacle *Une Famille de Ouf* de Mohamed le Suédois.

SALLE IBN-ZEYDOUN DE RIADH EL-FETH (EL-MADANIA, ALGER)

Lundi 16 avril à 19h30 : En partenariat avec l'ambassade de France en Algérie et l'Institut français d'Alger, spectacle «L'Odyssée de Fulay» par Cheikh Sidi Bémol (Hocine Boukella), accompagné des frères Fleau. C'est le récit mythologique d'un personnage berbère inventé, «Fulay». Le spectacle prendra la forme d'une mise en scène d'un seul conte, en 12 mélodies, pour dire qu'il est temps de passer outre nos différences.

Sur scène, il y aura : Hocine Boukella (auteur du récit), Damien Fleau, (xylophone, flutes, piano, chœurs), Maxime Fleau (percussions, clarinette, chœurs). Prix : 600 DA. La billetterie sera ouverte à partir du 5 avril au niveau de la salle Ibn-Zeydoun.

GALERIE D'ARTS EZZOU'ART DU CENTRE COMMERCIAL ET DE LOISIRS DE BAB-EZZOUAR (ALGER)

Jusqu'au 21 avril : Exposition macrophotographique «Emeraude» de l'artiste photographe Chafia Loudjici.

CENTRE CULTUREL MUSTAPHA-

KATEB (5, RUE DIDOCHE-MOURAD, ALGER)

Jusqu'au 20 avril : Exposition individuelle de peinture de l'artiste peintre Nadia Yahiaoui Khelifi.

GALERIE D'ARTS ASSELAH-HOCINE (39, RUE ASSELAH-HOCINE, ALGER)

Jusqu'au 20 avril : Exposition individuelle de peinture de l'artiste peintre Mohamed Boucetta.

GALERIE DES ATELIERS BOUFFÉE D'ART (RÉSIDENCE SAHRAOUI, LES DEUX BASSINS, BEN-AKNOUN, ALGER)

Jusqu'au 28 avril : Exposition-vente de l'artiste peintre Youcef Hafid.

GALERIE DAR EL-KENZ (CHÉRAGA, ALGER)

Jusqu'au 21 avril : Exposition «Nostalgie» de l'artiste plasticien Ilyes Belkaïd.

GALERIE D'ARTS MOHAMED-RACIM (5 AVENUE PASTEUR, ALGER)

Jusqu'au 30 avril : Exposition individuelle de peinture de l'artiste peintre Nordine Mokkedes, sous le thème «Les pixels dans la peinture».

FOOTBALL

USM ALGER

Se qualifier à la phase de poules de la CAF pour sauver la saison !

Après avoir bénéficié d'une journée de repos, les joueurs de l'USM Alger ont repris les entraînements, hier après-midi, au stade Omar-Hamadi de Bologhine pour préparer le match retour des 16^{es} de finale bis de la Coupe de la CAF face aux Nigériens du FC Plateau United.

Même si l'actualité au sein du club de Soustara tourne autour du futur patron de la barre technique, après que le contact avec Badou Zaki a été rompu, l'actuel coach des Rouge et Noir Miloud Hamdi préfère concentrer son travail sur la préparation de ses joueurs pour le match retour loin de la pression de la rue.

Tenue en échec à domicile jeudi dernier par l'O Médéa (1-1), en match retard de la 25^e journée de la Ligue 1 Mobilis, l'USMA veut mettre aux oubliettes cette contre-performance qui compromet définitivement ses chances pour jouer le titre du championnat. «Je crois que la déception est grande après ce match nul. C'est un résultat auquel on ne s'attendait pas.

C'est un nul au goût d'une défaite. Il ne faut pas coller cette contre-performance à l'entraîneur. Je dirais plutôt que les joueurs, eux aussi, n'étaient pas dans leur jour.



Abdellaoui (USMA).

Il faut oublier ce match et tenter, du même coup, de rectifier le tir dans les prochains matchs dont celui de la Coupe de la CAF», avait déclaré Abdelhakim Serrar, directeur général de l'USMA.

«Tellement notre déception est grande qu'on ne peut pas l'exprimer.

Et pourtant, ce fut un match qui était largement à notre portée, mais on s'est heurtés à un adversaire qui a joué pour un bloc défensif.

On demande pardon à nos supporters, on leur promet de se racheter à l'occasion du prochain match du championnat», a déclaré le meneur usmiste de jeu Kaddour Beldjilali qui affirme qu'il faut se concentrer désormais sur la Coupe de la CAF.

important rendez-vous qu'on ne doit surtout pas rater.

On va le préparer convenablement car on sera dans l'obligation de gagner afin de valider notre billet qualificatif pour la phase des poules. Une compétition dans laquelle on ambitionne d'aller le plus loin possible.»

Désormais, l'unique mot d'ordre au sein des Rouge et Noir est d'arracher la qualification pour la phase de poules afin de sauver la saison et se concentrer sur la Coupe de la CAF et arracher la qualification pour la phase de poules. Au match aller, les camarades de Benguit ont été battus 2-1.

Ahmed A.

CAF

Une Youth League africaine en projet

La Confédération africaine de football poursuit son œuvre de réformes engagées par son nouveau président malgache Ahmad Ahmad. Après l'augmentation du nombre des participants aux phases finales de la CAN seniors, la programmation de ces dernières pendant la trêve estivale et la revalorisation des primes consacrées aux principales compétitions internationales (Ligue des champions et Coupe de la CAF), l'instance africaine songerait à lancer une nouvelle épreuve dédiée aux jeunes. Celle-ci s'inspire de la Youth League européenne consacrée aux jeunes (U19). Si l'idée avance bien, la formule devant être copiée du modèle de l'UEFA, il semble bien que les premières éditions de cette manifestation juvénile soient réservées à certains pays avant qu'elle ne soit généralisée à l'ensemble des fédérations affiliées à la CAF. Des pays qui ont les moyens de prendre en charge la logistique consacrée à une épreuve où les clubs ont l'obligation d'effectuer de longs déplacements à travers le continent.

M. B.

CLASSEMENT FIFA

En mai, l'Algérie restera à la 62^e place

62^e lors du récent classement publié par la Fifa jeudi passé, l'Algérie ne bougera pas de ce rang lorsque l'instance mondiale annoncera le prochain tableau le 17 mai. C'est, d'ailleurs, la «constante» qui prévaudra au niveau de l'ensemble de ce classement, à savoir que le top 50 conduit par l'Allemagne se maintiendra. Le premier pays qui bénéficiera d'un bonus étant la Bulgarie (53^e, +1) alors que le Burkina Faso va perdre une place (54^e, -1). Le statu quo persistera jusqu'à la 83^e place partagée par la Palestine et le Luxembourg avant de voir le Bénin, adversaire de l'EN algérienne en qualifications de la CAN-2019, qui améliorera son classement de cinq positions (85^e). Les autres concurrents des Verts durant ces éliminatoires au rendez-vous du Cameroun, le Togo et la Gambie occuperont respectivement la 129^e position (0) et 174^e (+1). Sur le plan continental, la Tunisie conservera son leadership (14^e mondiale) suivie du Sénégal (28^e) et de la RD Congo (38^e). L'Algérie occupe, quant à elle, la 11^e place derrière le Cap-Vert (58^e), le Burkina Faso (54^e), le Cameroun et le Ghana (51^e exæquo), le Nigeria (47^e), l'Égypte (46^e) et le Maroc (42^e). Il est à noter que la prochaine sortie officielle de l'équipe de Rabah Madjer aura lieu le 9 mai prochain, à Marbella en Espagne, contre l'Arabie Saoudite.

M. B.

LIGUE 1 MOBILIS (28^e JOURNÉE)

MCA-USMBA à Bologhine ?

La rencontre MCA-USMBA comptant pour la 28^e journée de la Ligue 1 Mobilis prévue le vendredi 27 avril devrait se tenir au niveau du stade Omar-Hamadi de Bologhine (Alger). La délocalisation de cette rencontre, initialement programmée au stade du 5-Juillet, qui n'a pas été encore officialisée, est dictée par le souci des organisateurs de préserver la pelouse pour la finale de la Coupe d'Algérie entre l'USMBA et la JSK programmée le 1^{er} mai au grand stade d'Alger. Les Mouloudéens disputeront leur rencontre de la 30^e et dernière journée du championnat face à la JS Saoura, le samedi 19 mai probablement en soirée. Vendredi prochain, lors de la 26^e levée, les capés de Casoni reçoivent le NAHD dans le derby qu'abritera le temple d'Alger. En Ligue des champions d'Afrique, le MC Alger débutera la phase des poules face aux Marocains du Difaâ Hassani El-Jadidi le vendredi 4 mai au stade du 5-Juillet.

M. B.

LIGUE 2 MOBILIS (26^e JOURNÉE)

Le MOB consolide son leadership, la troisième place relancée



Le MO Béjaïa a pris une sérieuse option pour l'accès en Ligue 1 en dominant l'AS Aïn M'lila (2-0) dans le match au sommet de la 26^e journée, clôturée samedi et ayant vu leur principal concurrent, la JSM Béjaïa s'incliner lourdement chez le MC El-Eulma (4-1), ce qui relance complètement la course à la troisième place, particulièrement entre l'ASO Chlef et le CA Bordj-Bou-Arréridj, qui pointent juste derrière, à deux points. Condamnés à gagner pour rester en tête, les Crabes ont attendu la fin de la première mi-temps pour ouvrir le score, grâce à Naâs-Laâraaba (45'), avant que Soltane ne scelle définitivement leur succès à la 66'. Un précieux succès à domicile qui permet au MOB de rester seul en tête, avec 52 points, soit avec quatre longueurs d'avance sur son adversaire du jour (2^e/48 pts) et surtout 8 unités sur les quatrièmes l'ASO et le CABBA. Autre grand perdant de cette journée, la JSM Béjaïa, restée scotchée à la 3^e place du classement général avec 46 points, après sa lourde défaite chez le MC El Eulma (4-1). Les choses avaient pourtant bien commencé pour les enfants de Yemma Gouraya, ayant ouvert le score dès la 15' par Ounas, avant de se faire renverser par Ziaya (49'), Laouafi (60'), Belhamri (68') et Farhi (71').

Un scénario qui arrange beaucoup plus le MCEE, désormais premier club non relégable avec 28 points, alors que la JSMB voit l'ASO Chlef et le CA Bordj -Bou-Arréridj revenir dangereusement sur elle, à seulement quatre journées du tomber de rideau. Les Chélifiens, qui ont ramené un bon nul (1-1) de chez l'ASM Oran, et les Criquets, qui se sont imposés à domicile face au RC Relizane, sont en effet revenus à seulement deux longueurs de la JSMB, ce qui leur permet d'espérer jouer pour la troisième place, offrant le dernier ticket pour la Ligue 1 Mobilis. Les meilleures affaires de la journée ont été essentiellement réalisées dans le bas du tableau, particulièrement par le mal-classé RC Kouba, ayant réussi à revenir avec une précieuse victoire de son périlleux déplacement chez la JSM Skikda. Les choses avaient pourtant mal démarré pour le Raed, ayant concédé l'ouverture du score devant Khazri (7'), avant de se ressaisir et de l'emporter finalement grâce à Ouahda (40') et Betrouni (63'). Une victoire qui propulse les Vert et Blanc à la 10^e place du classement général, ex æquo avec l'ASM Oran, avec 32 points chacun, alors que la JSMS, qui semble avoir perdu tout espoir d'accession depuis son match perdu sur tapis vert contre l'ASO Chlef recule à la 6^e place, avec 38 unités. Autre mal-classé à avoir réussi une bonne affaire ce week-end, le GC Mascara, qui a quitté la dernière place du classement général, après sa victoire contre le WA Tlemcen (2-0). Un précieux succès dans la course au maintien et dont l'attaquant Réda Sayah a été le plus grand artisan, car auteur d'un doublé aux 55' et 76'. De son côté, et malgré cette défaite, le WAT reste solidement accroché à la douzième place, avec 30 unités. Soit avec cinq longueurs d'avance sur le premier club relégable, le CA Batna, qui s'est incliné (2-0) chez le MC Saïda, sur des réalisations signées Ammour (25') et Saïlaâ (60'). Le plus grand perdant de cette journée a probablement été le CRB Aïn Fekroune, car devenu lanterne rouge après sa défaite chez l'Amel Bou Saâda (1-0). Les «Tortues», qui comptent cinq longueurs de retard sur le premier club non relégable, le MCEE, à quatre journées du tomber de rideau semblent avoir d'ores et déjà mis un pied au palier inférieur.

Ce qui reste à jouer :

27^e journée (samedi 21 avril) : CRBAF-CABBA, RCR-GCM, RCK-WAT, JSMB-ABS, ASAM-MCEE, ASO-MOB, CAB-ASMO, JSMS-MCS.

28^e journée (samedi 28 avril) : GCM-CRBAF, WAT-RCR, MCS-RCK, CABBA-JSMB, ABS-ASAM, MCEE-ASO, MOB-CAB, ASMO-JSMS.

29^e journée (samedi 5 mai) : CRBAF-WAT, RCK-RCR, JSMB-GCM, ASAM-CABBA, ASO-ABS, CAB-MCEE, JSMS-MOB, MCS-ASMO.

30^e journée (vendredi 11 mai) : RCR-CRBAF, WAT-JSMB, GCM-ASAM, CABBA-ASO, ABS-CAB, MCEE-JSMS, MOB-MCS, ASMO-RCK.

DIVISION NATIONALE AMATEUR (DNA)

Magra, l'Arbaâ et Béni Douala, trois concurrents pour une place en Ligue 2

A trois journées de la fin du championnat de la division nationale amateur (DNA), la course pour l'accession pour la Ligue 2 Mobilis, groupe Centre, risque de se poursuivre jusqu'à l'ultime round.

Et pour cause, le NC Magra, le RC Arbaâ et l'US Béni Douala, les trois prétendants ne lâchent pas prise puisqu'ils ont gagné, tous les trois, en déplacement lors de la 27^e journée avec un léger avantage pour le NCM qui dispose d'une avance de deux longueurs sur son poursuivant immédiat, l'USBD, et trois sur le RCA.

Et sur les trois dernières journées qui restent au championnat de la DNA, le RCA évoluera à deux reprises à domicile lors de la 28^e et la 29^e journée.

Cela constituerait-il un avantage pour les gars de l'Arbaâ ? Assurément non, puisque les deux autres équipes joueront également autant de rencontres à domicile (28^e et 30^e). Toutefois, le NC Magra semble le mieux placé pour décrocher le fameux sésame... à moins d'un miracle.

Le Nedjm Chabab Magra, fondé en 1998, qui a accédé en 2014 en DNA, qui après avoir réalisé des résultats en dents de scie durant la phase aller, est revenu lors de la phase retour sans faire trop de bruit, coiffant au poteau les

deux équipes (RCA et de l'USBD) en s'emparant du fauteuil de leader sans le lâcher depuis quelques semaines déjà.

Ahmed A.

Résultats

IBK El-Khechna – US Béni Douala 0 - 1
WA Boufarik – NC Magra 0 - 4
WR M'sila – RC Arbaâ 1 - 2

Classement (tous 27 matchs)

	Pts
1 – NC Magra	56
2 – US Béni Douala	54
3 – RC Arbaâ	53

Reste à jouer pour les trois prétendants

28^e journée

NC Magra – NARB Réghaïa
RC Arbaâ – CR Béni Thour
US Béni Douala – CRB Dar El-Beïda

29^e journée

RC Arbaâ – US Oued Amizour
IB Khemis El-Khechna – NC Magra
IB Lakharia – US Béni Douala

30^e journée

US Béni Douala – NARB Réghaïa
RC Boumerdès – RC Arbaâ
NC Magra – CRB Dar El-Beïda

ATHLÉTISME

LOUNÈS BELLAHSÈNE, ENTRAÎNEUR NATIONAL (ALGÉRIE, ÉMIRATS ARABES UNIS, QATAR)**«Il a fait... marcher les choses !»**

L'athlétisme lui colle à la peau depuis maintenant près de cinquante ans et à soixante-sept ans, il est loin de tirer le rideau sur sa riche et longue carrière et sa passion dévorante pour le sport olympique numéro un.

Lui, c'est Lounès Bellahsène, l'ancien coureur de demi-fond à l'ASPTT Alger, enseignant d'EPS et technicien supérieur de sport, qui a eu l'insigne mérite de devenir des années durant, l'entraîneur national de la marche athlétique, tant en Algérie qu'aux Emirats arabes unis et au Qatar. Attachant sage et à la grande chaleur humaine, Lounès, ce natif de Makouda (Tigzirt, wilaya de Tizi-Ouzou), qui a passé le plus clair de sa jeunesse à Climat-de-France (commune de Oued Koriche), s'est toujours livré à fond avec une disponibilité à toute épreuve et un professionnalisme exemplaire.

Au sein des différents établissements scolaires (le CEM Mennani, tout particulièrement) ou au niveau des clubs (ORFA-SNS-NAHD...) où il détectera, orientera et mettra le pied à l'étrier à de futurs athlètes de différentes sélections nationales..., voire à la wilaya de Boumerdès où il connaîtra une belle réussite en tant que directeur technique d'athlétisme et premier responsable du complexe sportif Opow de la wilaya.

Avec la sélection nationale de la marche qu'il dirigea de 1989 à 2000, Lounès Bellahsène décroche près de vingt titres et distinctions (maghrébines, arabes et africaines). Son aura et son palmarès particulièrement bien poli, ne laissent pas indifférents les responsables des pays du Golfe qui le recrutent

et compte énormément sur lui. Il dépose d'abord sa valise aux Emirats arabes unis où il active de 2009 à 2013, en tant qu'entraîneur national. Il fait, là aussi, une très bonne impression, avec une notoriété de plus en plus grandissante.

Mettant ses tripes et son cœur pour réussir et malgré une certaine nostalgie et l'air du pays, Lounès (appelé affectueusement par ses anciens élèves et amis «Thierry la Fronde» pour ses traits de ressemblance avec l'acteur français, idole des jeunes de l'époque), impose également sa «griffe», en remportant avec ses athlètes, de nombreux titres et accésit, mais aussi en s'octroyant un grand nombre de records, le tout à l'échelle des Emirats arabes unis et également au niveau asiatique.

Faisant réellement corps avec son métier et bénéficiant du respect et de la reconnaissance des dirigeants émiratis, Lounès lance dans le bain de jeunes adeptes de la marche, des cadets notamment qu'il mène au sommet de la hiérarchie émiratie et avec lesquels il améliore la bagatelle de 35 records nationaux.

Au Qatar, où il active comme entraîneur national là aussi, de 2013 à 2017, Lounès est très actif. Il a un rôle déterminant dans les fulgurants progrès des marcheurs qataris, au point d'avoir plus qu'un statut d'entraîneur, mais comme une «stature». Il remporte trois



Lounès Bellahsène.

titres nationaux, et trois autres, aux championnats d'Asie de l'Ouest, des Jeux islamiques et du championnat du Khalidj. A ces titres suprêmes, il ajoute, dans son escarcelle, de nombreuses médailles d'argent et de bronze et un historique record national après 16 ans d'existence. C'est en fin décembre de l'année 2017 et pour des raisons de santé que Lounès Bellahsène retourne en Algérie. Rencontré alors qu'il commence à se requinquer et se retremper dans l'ambiance algéroise qui lui a tant manqué, Lounès reste toujours affable et à l'écoute de ce qui touche de près ou de loin l'athlétisme national, ne se privera pas de nous dire : «Malgré le poids des ans et la fatigue, je ne cède pas à la lassitude ou au découragement. Le fait de pouvoir encore donner à l'athlétisme algérien m'autorise aujourd'hui à

être disponible et persévérant. Il y a des potentialités en matière d'athlétisme. C'est les conflits en tous genres qui freinent l'évolution globale de cette discipline qui a pourtant tant donné et qui peut encore nous valoir de belles satisfactions.» En somme, Lounès Bellahsène se dit encore prêt à faire des efforts pour apporter le plus attendu à l'athlétisme national et à la marche surtout. C'est tout le bien qu'on lui souhaite.»

A. B.

Photos : DF

TENNIS

FED-CUP 2018

L'Algérie avec 4 joueuses à Tunis, Ibbou déclare forfait

L'Algérie sera représentée par quatre joueuses à la Fed Cup 2018, groupe 3, Zone Europe-Afrique, programmée à la cité nationale sportive El Menzah, Tunis (Tunisie), du 16 au 21 avril 2018, alors que la meilleure joueuse algérienne Ines Ibbou fera l'impasse sur cette échéance à cause d'une blessure. Les couleurs algériennes seront défendues par Amira Benaïssa, Lynda Benkaddour, Yassamine Boudjadi et Nabila Bouchabou qui fera office de capitaine d'équipe.

«Au début, la liste des joueuses engagées portait le nom d'Ines Ibbou malheureusement, cette dernière a déclaré forfait pour cause de blessure au niveau du coude. Ces joueuses engagées sont les meilleures et elles ont toutes leur chance pour réaliser un parcours honorable lors de cette importante manifestation», a indiqué à l'APS, le président de la FAT, Mohamed Bessaâd. Sur les chances algériennes dans cette échéance, le patron de l'instance fédérale estime que la mission de Benaïssa et ses coéquipières sera «compliquée» mais elles joueront toutes leur chance pour obtenir un résultat «positif». «Sur le papier, il faut avouer que la mission des Algériennes n'est pas aisée mais nous avons notre chance pour obtenir une place honorable. Nos joueuses vont tout donner sur le terrain pour représenter dignement les couleurs nationales», a souligné Bessaâd. Habituellement, les pays du groupe 3 étaient répartis en quatre poules (A, B, C et D), et les vainqueurs de chaque poule jouaient directement le play-off pour déterminer les deux nations qui accéderaient au groupe 2, mais l'édition 2018 sera disputée en deux zones (A et B). La zone A à Tunis, alors que la zone B à Ulcinj (Monténégro). L'Algérie évoluera dans la zone A avec l'Arménie, Chypre, l'Islande, le Kosovo, la Lituanie, Madagascar, la Macédoine et la Tunisie. La zone B regroupera les nations suivantes : la Finlande, l'Irlande, le Kenya, le Maroc, Malte, le Monténégro, l'Afrique du Sud et l'Ouganda. «Le règlement de la Fed Cup a connu des nouveautés cette année. Les pays de chaque zone seront repartis en deux poules. Les vainqueurs de chaque poule joueront directement le play-off pour déterminer les deux nations (une nation de la zone A et une de la zone B) qui accéderaient au groupe 2, zone Europe-Afrique en 2019», a fait savoir le patron de la FAT. La délégation algérienne qui reliera Tunis ce dimanche, sera conduite par Djamilia Menacer, membre du Bureau fédéral. La Fed Cup est considérée comme l'équivalent de «la Coupe Davis» chez les messieurs.

EN MARGE DU SEMI-MARATHON D'ALGER**Les journalistes au départ d'une course de 3 km et au tournoi de football**

Mettant à profit le déroulement du semi-marathon «les Foulées d'Alger» et la traditionnelle Journée mondiale de la presse et de la liberté d'expression, les organisateurs de la LAA, aidés dans leur tâche par les collectivités locales de Baraki et de la DJS, ont décidé d'agrémenter l'événement athlétique par une course de seulement 3 km ouverte aux journalistes (femmes et hommes) au niveau de la promenade de Bentalha (daïra de Baraki) le vendredi 27 avril à partir de 9h.

Avides d'évasion, de nature et de grands espaces, les journalistes représentant l'ensemble des organes (TV, Radios, presse écrite...) sont conviés à prendre part à la symbolique «virée», laissant de côté leurs plumes et leurs voitures, chaussant

leurs paires de «baskets». Ils ne doivent faire attention ni au chrono ni au classement, juste une course pour le plaisir. Courir et non concourir sera le credo pour tous.

Ce sera un réel «décrassage», un réel «bol d'oxygène» dans un endroit féérique (la promenade de Bentalha qui borde le nouveau visage de oued El Harrach est similaire à la baie des Sablettes d'Alger). Avec, à coup sûr, des sensations enivrantes, ces participants seront certainement subjugués par les bienfaits de l'événement sportif et festif et de la beauté du site.

Une sympathique course, véritable sphère de découvertes et de contacts qui fera en sorte que la course à pied (jogging) devienne une habitude consciente chez tout le

monde. Chacun pourra prendre son rythme, selon ses capacités.

Ce n'est pas une longue course ou une épreuve casse-tête, c'est juste un terrain totalement gazonné, quasiment plat, sans difficultés aucune et de surcroît dans un site franchement enchanteur.

Par ailleurs et en marge des «Foulées d'Alger» et de la course des journalistes, aura lieu à Bentalha toujours, à proximité du lieu de départ des courses, un sympathique tournoi de football réservé à certains organes de presse et dont le programme est le suivant :

- Sélection de la presse
- Dzair TV
- Ennahar - El Hedaf/Le Buteur
- El Watan - Radio.

A. B. Ikheir Ikheir

FORMULE 1

GP DE CHINE

Red Bull et Ricciardo jouent au chamboule-tout

La Formule 1 attendait un duel Ferrari-Mercedes, elle a eu une victoire «inattendue» de Red Bull au Grand Prix de Chine hier, grâce à une leçon de dépassements de l'Australien Daniel Ricciardo, qui relance le Championnat du monde.

Les favoris Lewis Hamilton (Mercedes), en difficulté depuis deux courses, et Sebastian Vettel (Ferrari), accroché par Max Verstappen (Red Bull), ne sont que quatrième et huitième. Hamilton revient donc à dix points de l'Allemand au classement des pilotes et Mercedes prend la tête chez les constructeurs, une longueur devant Ferrari. «Ça aurait pu être pire, Max (Verstappen) m'a rendu un grand service au Championnat», a reconnu le Britannique. «Il faut que je retrouve mon niveau normal de performance avant de perdre davantage de points précieux.»

Une troisième victoire de Vettel en autant de courses aurait donné une physionomie toute autre à la saison. En effet, depuis 1950, les pilotes ayant remporté les trois premiers GP ont toujours décroché le titre mondial. Mais, pour préserver le suspense, ni la performance affichée en qualifications, ni la stratégie, ni la chance n'étaient du côté de la Scuderia, hier.

Parti en pole position, Vettel a vu le Finlandais Valtteri Bottas (Mercedes) le devancer à l'issue de leurs passages respectifs aux stands puis Verstappen le harponner au 43^e tour.

Mercedes «limite les dégâts»

«Il comprend qu'il était en tort, je crois, a commenté l'Allemand. J'ai apprécié qu'il vienne immédiatement me voir parce que c'est comme ça qu'on doit régler les choses, en face à face.»

Le pilote Ferrari aura de quoi nourrir des regrets face à un Hamilton, quatrième à la faveur de la pénalité de dix secondes imposée au Néerlandais suite à cet incident, mal à l'aise et tendu.

Les Flèches d'argent, qui s'étaient promis de sortir «le grand jeu» sur le circuit de Shanghai, où elles détiennent le record de victoires, se sont une nouvelle fois contentées de «limiter les dégâts» suite à des qualifications décevantes.

Comme à Bahreïn le week-



Daniel Ricciardo.

end dernier, Bottas est remonté de la troisième place sur la grille à la deuxième sur la ligne, devant son compatriote Kimi Räikkönen (Ferrari), et Hamilton a fait le dos rond.

Cette course rappelle aussi qu'il ne faut pas enterrer trop vite la troisième force du plateau, Red Bull. Quand son moteur Renault ne la lâche pas, comme c'est arrivé à Ricciardo à Bahreïn ou lors de la troisième séance d'essais libres samedi, elle sait saisir sa chance. L'écurie autrichienne a pris l'avantage en arrêtant pour la seconde fois aux stands ses deux monoplaces, parties côte à côte en troisième ligne, à l'entrée de la voiture de sécurité, au 31^e tour, après un accrochage entre les deux Toro Rosso.

Ne pas enterrer Red Bull

Alors sixième, Ricciardo a entamé une remontée grâce à des pneus plus frais et sa science des dépassements.

Cette sixième victoire en F1 confirme que le pilote de 28 ans est l'homme des chevauchées fantastiques : chacun de ses

succès a été acquis alors qu'il ne figurait pas parmi les trois premiers sur la grille.

«Je ne sais pas ce que j'ai, mais je gagne des courses pas ennuyeuses ! Mes victoires sont plutôt amusantes. Et celle-là était inattendue », s'est-il félicité, après ses ennuis de moteur la veille.

Nerveux en ce début de saison, son jeune prodige de coéquipier, Verstappen, 20 ans, aurait pu lui aussi jouer la victoire. Las, une sortie de piste alors qu'il tentait de dépasser Hamilton puis son accrochage avec Vettel ont eu raison de ses chances.

«Les choses ne vont pas dans mon sens en ce moment, il faut analyser pour, je l'espère, revenir plus fort», a-t-il souhaité. La F1 reprend ses droits le 29 avril à Bakou (Azerbaïdjan), théâtre d'une course folle l'an dernier, avec une montée de tension entre Vettel et Hamilton et une victoire de Ricciardo, dixième sur la grille. La partie de chamboule-tout n'est peut-être pas terminée !

HANDISPORT

HANDI-BASKET

Les présidents et techniciens de clubs en conclave ce mardi

Les présidents et techniciens de clubs du handi-basket tiendront, mardi au siège de la Fédération algérienne handisport (FAH), une réunion de travail avec la direction de l'organisation sportive (DOS).

La rencontre qui intervient avant le début des tournois de fin de saison, importants pour le titre, le maintien et l'accession, portera justement sur plusieurs points, à savoir, la réunion technique du play-off de la nationale A (hommes), celle du tournoi play-down de la nationale A (hommes), le tournoi d'accession de la nationale 2, ainsi que le tirage au sort des tours restants de la Coupe d'Algérie de la même discipline, ajoute la même source. Il est à rappeler que le tournoi pour le titre (play-off) hommes, devrait avoir lieu les 20 et 21 avril, selon le calendrier arrêté par la DOS.

La compétition concernera les six premiers clubs de la première phase et se déroulera en deux tournois : le 1^{er} se jouera chez le 2^e classé de la 1^{re} phase du championnat national et le second sera abrité par le 1^{er} classé de la 1^{re} phase.

Le premier classé à l'issue de la fin des tournois sera déclaré champion d'Algérie 2018. Le play-down (le maintien en nationale A) est prévu, le 27 et 28 avril, et se disputera en un seul tournoi regroupant les clubs classés de la 7^e à la 9^e position de la 1^{re} phase du championnat. La compétition en aller simple se déroulera chez le 7^e de la 1^{re} phase. Les deux derniers clubs à l'issue du tournoi seront relégués en nationale 2. Par contre, le tournoi d'accession à la nationale A, fixé le 27 et 28 avril sur un terrain neutre à désigner ultérieurement par la FAH, opposera le 1^{er} et le second de chacune des deux poules de la 1^{re} phase (centre Est et centre Ouest). Les clubs classés 1^{er} et 2^e à l'issue de ce tournoi accéderont en nationale A. Quant à la Coupe d'Algérie, la compétition a atteint les 8^{es} de finale dont le tirage au sort aura lieu demain.

BOXE

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE JUNIORS

La sélection algérienne en stage à Souidania

La sélection algérienne masculine de boxe juniors a entamé un stage de préparation au Centre de regroupement et de préparation de l'élite nationale de Souidania (Alger), en vue des Championnats d'Afrique prévus du 5 au 15 mai à Casablanca (Maroc), a appris l'APS de la Fédération algérienne de boxe (FAB).

Le staff technique national, composé des entraîneurs, Fratsa Mourad, Bourenane Brahim et Arab Hamza, a convoqué 14 boxeurs pour prendre part à ce stage qui se poursuivra jusqu'au 20 avril.

Il s'agit de Hichem Maouch (49 kg), Djaballah Farès (49 kg), El Karia Mohamed-Amine (56 kg), Hocini Bilel (56 kg), Metaoui Mohamed-Amine (60 kg), Boulanceur Boudjemaâ (60 kg), El Karia Rabah (60 kg), Sikilli Rahman (64 kg), Fassi Ahmed-Djamel (69 kg), Laâli Achref (69 kg), Douibi Farid (75 kg), Mansouri Mohand (81 kg), Hassid Mohamed Amine (91 kg) et Adel Sief-Eddine (+91 kg). «C'est une équipe très jeune qui se prépare pour le long terme. Nous avons plusieurs échéances durant l'année 2018 dont les Championnats d'Afrique au Maroc et les Jeux africains de la Jeunesse (JAJ-2018) d'Alger», a déclaré à l'APS Fratsa Mourad, entraîneur en chef des juniors.

Par ailleurs, l'entraîneur national s'est montré «insatisfait» du volume de préparation consacré aux pugilistes algériens qui «n'ont bénéficié d'aucun stage à l'étranger, à l'exception de deux ou trois regroupements au complexe Sveltess de Chéraga».

«Nous avons convoqué la majorité des boxeurs ayant confirmé leur statut lors des derniers Championnats arabes au Caire et ce stage, consacré à l'aspect physique, nous donnera une idée précise sur l'évolution de chaque athlète. Nous avons sélectionné deux à trois boxeurs dans chaque catégorie de poids pour créer cette dynamique de compétition et de concurrence chez nos pugilistes», a-t-il dit. Pour rappel, la sélection masculine juniors avait décroché neuf médailles (2 or, 3 argent, 4 bronze) lors des derniers Championnats arabes 2018, organisés au Caire (Égypte).

BOXE : WBC «MOUCHE»

Le Nicaraguayen Rosales nouveau champion

Le Nicaraguayen Cristofer Rosales est devenu le nouveau champion des mouches WBC hier à Yokohama en battant le Japonais Daigo Higa, ancien tenant et privé de sa couronne la veille pour avoir échoué à faire le poids. Rosales l'a emporté par abandon dans la 9^e reprise dans le camp du Japonais jetant l'éponge. Dès le début du combat, le Nicaraguayen est parti à l'assaut enchaînant uppercuts et coups au corps, son adversaire marquant nettement le pas à partir de la 6^e reprise. Rosales attaqua la 9^e round en portant de lourds crochets du gauche au corps du Japonais impuissant à répondre, ses tentatives échouant à toucher leur cible. Cette défaite a été un double choc pour Higa, âgé de 22 ans, devenu le premier Japonais à perdre son titre en raison d'un problème de poids (51,700 kg soit 900 g au-dessus de la limite). Il a également perdu son pari de porter son invincibilité à 16 combats, tous avant la limite, ce qui aurait constitué un nouveau record national.

Professionnel depuis 2014, Higa était champion WBC des mouches depuis mai 2017, après avoir battu le Mexicain Juan Hernandez Navarrete par arrêt de l'arbitre (6^e reprise). Il avait défendu victorieusement sa ceinture pour la première fois en dominant le Français Thomas Masson par arrêt de l'arbitre (7^e reprise) en octobre. En février, le Japonais Higa avait surclassé le Mexicain Moises Fuentes (KO 1^{er}) pour conserver son titre.

DANIEL RICCIARDO (RED BULL)

«Je gagne des courses pas ennuyeuses !»

«Je gagne des courses pas ennuyeuses», s'est amusé l'Australien Daniel Ricciardo (Red Bull), après sa victoire «inattendue» dans un Grand Prix de Formule 1 de Chine à rebondissements, sur le circuit de Shanghai, hier.

Vous gagnez pour la sixième fois après une course intense et surprenante. Quel est votre sentiment ?

Je ne sais pas ce que j'ai, mais je gagne des courses pas ennuyeuses ! Mes victoires sont plutôt amusantes. Et celle-là était inattendue. Il y a 24 heures, nous envisagions de partir en fond de grille (après avoir dû changer de moteur entre les essais libres 3 et les qualifications, en raison d'un problème de turbo, NDLR). Merci à l'équipe pour son travail d'hier (samedi). Je les ai déjà remerciés après les qualifications mais nous en récoltons vraiment les fruits aujourd'hui. Merci à tout le monde, les mécaniciens ont vraiment tout donné.

C'est aussi une belle revanche après votre abandon consécutif à une panne dimanche dernier à Bahreïn ?

Ce sport est fou ! Il y a une semaine, j'étais hors course après deux tours. J'étais frustré à cause de toutes les variables incontrôlables qui entrent en jeu dans ce sport. Parfois, je me demande pourquoi je l'ai choisi alors qu'il y a

tellement de choses que tu ne contrôles pas et qui peuvent te démoraliser. Mais quand tu vis un jour comme aujourd'hui, ça vaut cinquante fois les mauvais jours.

Racontez-nous votre arrêt au stand, à l'entrée de la voiture de sécurité, puis votre remontée.

C'était intense ! J'ai entendu «voiture de sécurité» au virage 14, puis l'équipe a tout de suite dit : «vous vous arrêtez aux stands tous les deux» (son coéquipier Max Verstappen et moi, NDLR). C'est arrivé très vite et ça a été décisif, donc merci à l'équipe. (...) Nous avions l'avantage ensuite, avec nos pneus tendres. J'ai senti qu'il y avait une opportunité.

Au début, c'était plutôt : «OK, peut-être qu'on peut se battre pour le podium», puis, vu la vitesse à laquelle on remontait et les pneus qui tenaient bien, je me suis concentré entièrement sur la victoire. J'avais un meilleur rythme que tous les gars que j'ai doublés, mais il ne faut quand même pas rester derrière trop longtemps. Valtteri (Bottas, qu'il a dépassé pour la victoire, NDLR) défendait bien mais j'étais décidé à essayer. C'était cool, serré mais juste.

C'est cool d'être roues contre roues, amusant pour les pilotes et pour les spectateurs. C'est meilleur que dépasser en ligne droite.

Le Soir d'Algérie - Espace «Corruption» - E.mail : soircorruption@gmail.com

DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC BIENTÔT CODIFIÉES

Principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures

Le code des marchés publics et des délégations de service public (DSP), nouvelle version, avait fait l'objet d'un décret présidentiel le 16 septembre 2015. Le texte d'application sur les DSP est en gestation, plus de... 30 mois plus tard ! Le gouvernement vient d'en définir les grandes lignes.

Un avant-projet de décret fixant les modalités de délégation de service public (DSP), un mode de gestion impliquant le privé dans la gestion des infrastructures de base, sera bientôt soumis au gouvernement, a indiqué le 19 mars dernier un haut responsable au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

«Ce texte réglementaire a été élaboré deux ans après l'entrée en vigueur, fin 2015, du décret présidentiel (15-247) portant nouveau code des marchés publics et de délégation de service public dans l'objectif d'amener les gestionnaires locaux à bien choisir le mode de gestion des services publics et de bien négocier leurs contrats pour que la collectivité ne perde pas», a-t-il précisé. L'objectif escompté est «d'assurer un partenariat public-privé (PPP) gagnant-gagnant au profit du citoyen», a ajouté le même responsable qui s'exprimait lors d'une journée d'information et de formation sur le PPP, la DSP et le rôle économique des collectivités locales, organisée par le ministère de l'Intérieur, le programme d'appui de l'accord d'association avec l'Union européenne



(P3A) et l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques, dite organisation des pays riches), en présence des cadres du ministère et de ceux des collectivités à travers les 48 wilayas. Il a expliqué, dans une déclaration à la presse en marge de cette journée, que les déficits budgétaires enregistrés par beaucoup de communes rendait nécessaire le recours des gestionnaires locaux à des modes de gestion modernes pratiqués de par le monde, à l'instar de la DSP. Selon lui, en déléguant la gestion des infrastructures aux privés, la commune va notamment maîtriser et réduire les coûts de gestion.

Un groupe interministériel planche sur les modalités pratiques

Dans un contexte recommandant la diversification des modes de financement des marchés publics, sur fond de recul des revenus pétroliers du pays, le code des marchés publics de 2015 avait institué la notion de «délégation de service public», rappelle-t-on. Il s'agira pour l'Etat,

dans les secteurs où la loi le permet, de pouvoir réaliser des ouvrages ou acquérir des biens nécessaires au fonctionnement du service public, par le biais de sources de financement hors du budget de l'Etat. Ces mesures pourront être puisées du mode universel et moderne de financement, de réalisation et de gestion, à travers «un contrat de concession, d'affermage, de régie ou de gérance», selon le code. A l'issue de la période contractuelle, l'ouvrage ou les biens en question deviennent propriété de l'institution publique ou de l'administration publique concernée. Ce nouveau code des marchés publics avait renvoyé, dans ses articles 207 et 210, à un texte réglementaire qui clarifie les modalités pratiques de son application. Le texte visé a été donc élaboré par les cadres du ministère de l'Intérieur et vient d'être introduit dans le circuit de concertation gouvernementale.

Un groupe de travail, présidé par le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et regroupant des représentants de plusieurs ministères concernés par la

DSP, a été mis en place et se penche actuellement sur la finalisation du texte, a souligné le même responsable.

Un «partenariat public-privé contrôlé de très près par l'Etat»

Ce projet de décret prévoit, entre autres, les cahiers des charges à adopter en cas de recours à la DSP afin d'assurer «un encadrement des gestionnaires locaux, d'une manière transparente, claire et précise, afin d'éviter les risques de perte pour la commune», a-t-il ajouté en assurant, encore une fois, que l'objectif final est d'arriver à «offrir au citoyen un service public de qualité et à moindre coût». De son côté, le directeur des infrastructures et de l'équipement, au sein du même ministère, a soutenu que plusieurs infrastructures sanitaires, sportives ou autres pourront être gérées dans le futur grâce à la DSP. Actuellement, les communes ou les wilayas possèdent des biens abandonnés car elles n'ont pas les moyens de les gérer, «un PPP, contrôlé de très près par l'Etat, constitue la meilleure réponse face à cette situation», a-t-il déclaré à des journalistes en citant les expériences-phares de la Chine, la Tunisie et la France en matière de délégation des services publics. En dépit de quelques cas de gestion par la concession, la majorité des infrastructures publiques en Algérie sont actuellement gérées directement par les collectivités, ce qui exige de ces dernières des moyens budgétaires et humains colossaux.

La DSP, qui est l'une des formes du PPP, «va impliquer le privé dans la mobilisation de ces moyens. On assistera alors à beaucoup plus de souplesse dans la gestion», prévoit ce haut fonctionnaire.

LSC

CONCESSION, AFFERMAGE, RÉGIE INTÉRESSÉE, GÉRANCE

De quoi s'agit-il ?

L'article 7 du Code des marchés publics et des délégations de service public (septembre 2015) définit les dispositions applicables aux délégations de service public. La personne morale de droit public responsable d'un service public peut, sauf disposition législative contraire, confier sa gestion à un délégataire.

La rémunération du délégataire est assurée substantiellement par l'exploitation du service public. L'autorité délégante, agissant pour le compte de la personne morale de droit public, confie la gestion du service public par convention. A ce titre, l'autorité délégante peut confier au délégataire la réalisation d'ouvrages ou l'acquisition de biens nécessaires au fonctionnement du service public.

Les modalités d'application du présent titre sont précisées par décret exécutif. Les conventions de délégation de service public sont régies pour leur passation par les principes prévus à l'article 5 du Code des marchés publics et des délégations de service public. En outre, lors de l'exécution de la convention de délégation de service public, ce dernier est régi notamment par les principes de continuité, d'égalité et de mutabilité. Ces principes sont les suivants : «En vue d'assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des fonds publics, les marchés publics doivent respecter les principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures, dans le respect des dis-

positions du présent décret.» La délégation de service public peut prendre selon le niveau de délégation, de risque pris par le délégataire et de contrôle de l'autorité délégante la forme de concession, d'affermage, de régie intéressée ou de gérance, telles que définies ci-après.

● **Concession** : L'autorité délégante confie au délégant, soit la réalisation d'ouvrages ou l'acquisition de biens nécessaires à l'établissement du service public et à son exploitation, soit uniquement l'exploitation du service public. Le délégataire exploite le service public en son nom et à ses risques et périls, sous le contrôle de l'autorité délégante, en percevant des redevances sur les usagers du service public. Le délégataire finance lui-même la réalisation, les acquisitions et l'exploitation du service public.

● **Affermage** : L'autorité délégante confie au délégataire la gestion et l'entretien d'un service public, moyennant une redevance annuelle qu'il lui verse. Le délégataire agit pour son propre compte et à ses risques et périls. L'autorité délégante finance elle-même l'établissement du service public. Le délégataire est rémunéré en percevant des redevances sur les usagers du service public.

● **Régie intéressée** : L'autorité délégante confie au délégataire la gestion ou l'entretien du service public.

Le délégataire exploite le service public pour le compte de l'autorité délégante qui finance elle-même l'établissement du service public et conserve sa direction.

Le délégataire est rémunéré directement par l'autorité délégante au moyen d'une prime fixée en pourcentage du chiffre d'affaires, complétée d'une prime de productivité et éventuellement par une part des bénéfices. L'autorité délégante détermine, en association avec le délégataire, les tarifs payés par les usagers du service public. Le délégataire perçoit les tarifs pour le compte de l'autorité délégante concernée.

● **Gérance** : L'autorité délégante confie au délégataire la gestion ou la gestion et l'entretien du service public.

Le délégataire exploite le service public pour le compte de l'autorité délégante qui finance elle-même le service et conserve sa direction. Le délégataire est rémunéré directement par l'autorité délégante au moyen d'une prime fixée en pourcentage du chiffre d'affaires, complétée d'une prime de productivité.

Les tarifs payés par les usagers sont fixés par l'autorité délégante qui conserve les bénéfices. En cas de déficit, elle rembourse celui-ci au gérant qui perçoit une rémunération forfaitaire. Le délégataire perçoit les tarifs pour le compte de l'autorité délégante concernée.

LSC

SYRIE

Début de l'enquête internationale sur l'attaque chimique présumée

Une équipe internationale d'experts devait débiter hier son enquête en Syrie sur le site de l'attaque chimique, présumée prétexte de l'agression tripartite américaine, française et britannique d'une ampleur inédite contre la Syrie.

La mission de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), basée à La Haye, est arrivée à Damas samedi, en pleine poussée de tension entre les Occidentaux et le gouvernement syrien allié à la Russie.

«Il est prévu qu'elle se dirige aujourd'hui (dimanche) à Douma pour entamer son travail», a annoncé à l'AFP le vice-ministre syrien des Affaires étrangères, Ayman Soussane.

La ville de Douma, où se serait produite l'attaque aux gaz toxiques, est située dans la Ghouta orientale, une région aux portes de Damas désormais nettoyée de tous ses rebelles, a annoncé l'armée syrienne samedi, après cinq ans de siège et une violente offensive lancée le 18 février. «Nous laisserons l'équipe faire son travail de manière pro-

fessionnelle, objective, impartiale et loin de toute pression. Les résultats de l'enquête infirmeront les allégations mensongères» contre Damas, a assuré le vice-ministre syrien.

Washington, Paris et Londres ont effectué samedi à l'aube des frappes ciblées contre trois sites liés selon eux au programme d'armement chimique syrien, sans faire de victimes, en représailles à cette attaque chimique présumée.

Le Président Bachar al-Assad a dénoncé hier une campagne de «tromperie et de mensonges».

«L'agression tripartite» montre que «la Syrie et la Russie mènent une seule et même bataille, non seulement contre le terrorisme mais aussi pour protéger le droit international fondé sur le respect de la souveraineté des Etats», a-t-il déclaré, cité par l'agence de presse

officielle SANA. Le gouvernement syrien, soutenu par son indéfectible allié russe, a toujours démenti toute implication dans l'attaque, dénonçant des «fabrications» rebelles.

Le 7 avril, des groupes rebelles avaient fait état d'une attaque chimique ayant fait, selon eux, au moins 40 morts et des centaines de blessés. Les victimes présentaient, selon eux, des symptômes tels que des difficultés respiratoires, des brûlures de la cornée ou de la mousse dans la bouche.

Le travail s'annonce compliqué pour les enquêteurs qui arrivent sur place plus d'une semaine après les faits, dans une zone passée depuis sous contrôle du régime et de la police militaire russe et largement dévastée.

Les derniers terroristes de Douma, ainsi que des civils, ont été évacués samedi vers des zones du nord de la Syrie, dans le cadre d'un accord de reddition signé avec le gouvernement le 9 avril, deux jours après l'attaque chimique présumée.

En 2014, l'OIAC avait affirmé

que la Syrie s'était débarrassée de ses armes chimiques en vertu d'un accord international, mais en 2017 une mission conjointe avec l'ONU avait finalement conclu que Damas avait utilisé du gaz sarin contre le village de Khan Cheikhoun (nord-ouest) où 80 personnes avaient péri. Les présidents américain Donald Trump et français Emmanuel Macron ont assuré avoir la preuve de l'utilisation d'armes chimiques à Douma. Une responsable de l'administration américaine a précisé samedi que les Etats-Unis avaient des informations «plus claires» sur une utilisation de chlore mais aussi «des informations significatives» sur un usage de sarin, un gaz neurotoxique puissant.

Les Russes ont dénoncé «un acte d'agression à l'encontre d'un Etat souverain», sans toutefois obtenir une condamnation des frappes au Conseil de sécurité de l'ONU. Américains et Français ont fait savoir qu'ils frapperaient à nouveau en cas de nouvelle attaque chimique mais après cet épisode

aussi spectaculaire que bref, les puissances occidentales entendent relancer la diplomatie. De son côté, le Président russe Vladimir Poutine a averti hier que de nouvelles frappes occidentales contre la Syrie provoqueraient «le chaos» dans les relations internationales. M. Poutine a souligné, lors d'une conversation téléphonique avec son homologue iranien Hassan Rohani, que «si de telles actions, menées en violation de la Charte des Nations-Unies, venaient à se reproduire, cela provoquerait inévitablement le chaos dans les relations internationales», selon un communiqué du Kremlin.

Les deux dirigeants ont «constaté que cette action illégale endommageait sérieusement les perspectives d'un règlement politique en Syrie», selon la même source.

Vladimir Poutine avait déjà dénoncé samedi «avec la plus grande fermeté» ces frappes qu'il a qualifiées d'«acte d'agression à l'encontre d'un Etat souverain qui se trouve à l'avant-garde de la lutte contre le terrorisme».

MALI

Douze blessés, dont sept Français, dans une attaque terroriste à Tombouctou

Sept soldats français ont été blessés dans l'attaque qui a visé, samedi, les camps de la mission de l'ONU (Minusma) et de la force française Barkhane à Tombouctou, dans le nord du Mali, au cours de laquelle «une quinzaine» d'assaillants ont été tués, a annoncé hier l'état-major français.

L'assaut a fait au moins un mort et une dizaine de blessés parmi les Casques bleus, selon la mission de l'ONU au Mali (Minusma). Un premier bilan donné par les autorités maliennes avait fait état d'«une dizaine de blessés» parmi les troupes françaises. «Notre détermination à soutenir la paix au Mali

reste inébranlable», a réagi dimanche sur Twitter le chef du département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, Jean-Pierre Lacroix. «Cette attaque sournoise a été contrée, l'objectif de provoquer le plus de dégâts possible a échoué», a dit le porte-parole de l'état-major français, le colonel

Patrik Steiger. «Au moins une quinzaine (d'assaillants) ont été tués», dont certains à l'extérieur de l'enceinte du camp. «Des tirs indirects de roquettes ou de mortier ont été suivis par l'explosion successive de trois véhicules piégés. Des assaillants ont réussi à entrer, dont certains déguisés en Casques bleus pour semer la confusion», a-t-il ajouté, soulignant qu'«aucun tir fratricide n'a eu lieu».

Le ministère malien de la Sécurité avait évoqué la veille deux véhicules piégés, l'un aux couleurs des Forces armées maliennes (Fama) et l'autre portant le sigle

«UN» des Nations-Unies. Le premier «a explosé», tandis que le second «a pu être immobilisé».

En réaction à l'assaut, quatre avions Mirage 2 000 ont été envoyés samedi depuis la base française de Niamey, au Niger, ainsi que deux hélicoptères Tigre et trois Caïman avec des commandos à leur bord, «pour contribuer à la reprise complète du contrôle» du camp et «sécuriser la piste de l'aéroport (joutant le camp, ndlr) afin de permettre l'évacuation sanitaire des blessés», a précisé le colonel Steiger. «Au petit matin, la situation était stabilisée», a-t-il ajouté.

ESPAGNE

Manifestation géante à Barcelone contre la détention d'indépendantistes

Au cri de «liberté pour les prisonniers politiques», quelques centaines de milliers de Catalans ont manifesté dimanche à Barcelone pour protester contre la détention de neuf figures de l'indépendantisme accusées de «rébellion» et réclamer l'ouverture d'un dialogue politique.

La police municipale a comptabilisé «315 000 participants», a indiqué à l'AFP une porte-parole, quand la foule compacte se dispersait sans incidents en début d'après-midi.

Six mois après les premières incarcérations, ils ont empli la grande avenue Paralèl, résonnant du slogan «nous voulons que vous rentriez à la maison» : un message aux dirigeants indépendantistes en détention provisoire dans la région de Madrid, poursuivis pour «sédition», «détournements de fonds» ou le délit controversé de «rébellion», passible d'un maximum de 30 ans de prison, et qui suppose un «soulèvement violent». «Nous sommes de plus en plus nombreux à dénoncer la judiciarisation de la politique (...) et à dire qu'il faut donner une solution démocratique à ce conflit», ont clamé sur scène des acteurs catalans chargés de lire le manifeste des organisateurs. «Comme ils ne peuvent pas

décapiter l'indépendantisme, ils essaient de le faire par la voie judiciaire», affirmait la manifestante Roser Urgelles, institutrice de 59 ans. «Ils ont besoin de démontrer qu'il y a eu violence pour exécuter les peines qu'ils veulent, alors ils l'inventent, mais nous continuerons à manifester pacifiquement». L'appel à manifester avait été lancé par une plateforme d'associations et syndicats créée en mars pour «défendre les institutions catalanes» et «droits et libertés fondamentales».

Le fait que les sections catalanes des deux grands syndicats, Commissions ouvrières et UGT, en fassent partie — aux côtés des associations séparatistes ANC et Omnium — a provoqué de vives protestations parmi leurs membres n'ayant jamais voulu de l'indépendance, dans une région très partagée.

«Mais ce n'est pas une manifestation indépendantiste», avait affirmé le secrétaire général de l'UGT régionale, Camil Ros. «C'est le moment de jeter des ponts et le problème de la Catalogne ne doit pas se résoudre dans les tribunaux mais par le dialogue et la politique».

Au second rang de la manifestation apparaissait la maire de gauche de Barcelone, Ada Colau — qui fait

régulièrement valoir qu'elle n'est pas indépendantiste — à proximité du président indépendantiste du parlement catalan, Roger Torrent.

«Puigdemont, président», réclamaient des manifestants, dix jours après la remise en liberté de l'ex-président indépendantiste catalan Carles Puigdemont en Allemagne, où un tribunal a considéré que les charges pour «rébellion» n'étaient pas étayées pour son éventuelle extradition vers l'Espagne. Cependant, des magistrats espagnols ont transmis jeudi à leurs homologues allemands des éléments afin d'accréditer l'existence «de violences justifiant la rébellion», dans l'espoir d'obtenir la remise de M. Puigdemont à l'Espagne pour cette accusation. M. Puigdemont est également accusé de détournement de fonds publics, en lien avec l'organisation du référendum d'autodétermination interdit du 1^{er} octobre. Les anciens présidents d'associations indépendantistes Jordi Sanchez et Jordi Cuixart sont en détention provisoire depuis le 16 octobre. Incarcérés avant la vaine proclamation d'une «République catalane» le 27 octobre, ils sont considérés comme des membres du noyau dur ayant piloté la marche frustrée vers l'indépendance.

«J'ai participé à toutes les mani-

festations et n'ai jamais vu une once de violence sauf celle de la police quand elle a réprimé le référendum», soutenait un manifestant, le retraité Juan José Cabrero, ancien transporteur de 74 ans.

Au nombre des deux millions de personnes — 47,5% des électeurs catalans — ayant redonné aux sécessionnistes une majorité en sièges au parlement régional en décembre, il concluait, pessimiste : «Je ne crois pas que je verrai la

République catalane indépendante, nous n'avons le soutien de personne dans le monde, ils ne comprennent pas ce que peut être l'identité catalane». Il reste cinq semaines aux indépendantistes pour investir un candidat à la présidence catalane, faute de quoi de nouvelles élections régionales seront organisées en juillet. Dans une lettre envoyée depuis la prison, l'ancien vice-président indépendantiste catalan Oriol Junqueras a appelé son camp à éviter les «gesticulations» et «attitudes jusqu'au-boutistes qui ne mènent nulle part». Il a présenté comme «une nécessité» la formation immédiate d'un gouvernement catalan, pour que la région — sous la tutelle de Madrid — retrouve ses institutions autonomes.

AFGHANISTAN-PAKISTAN

Au moins 2 morts dans des escarmouches à la frontière

Des échanges de tirs entre forces afghanes et pakistanaïses à la frontière, hier, ont causé des morts et blessés civils ainsi que militaires, selon les sources locales.

Le chef de la police provinciale de Khost (sud-est) Abdul Hanan Zadran, cité par l'AFP, a affirmé la mort d'au moins un civil. «Trois autres ont été blessés» côté afghan dans ces affrontements survenus dans le district de Zazi Maidan. «Ils (les Pakistanais) ont utilisé des armes lourdes (...) toutes les victimes sont civiles mais on a vu les corps de deux soldats pakistanais» a-t-il affirmé. Le porte-parole du gouverneur de Khost, Talib Mangal, a évoqué pour sa part «quatre militaires pakistanais tués et deux arrêtés en territoire afghan».

Selon le service des relations publiques de l'administration pakistanaïse, une patrouille a été prise pour cible par les Afghans «alors qu'elle effectuait les repérages nécessaires à l'édification d'une barrière».

«Deux soldats ont été tués et cinq blessés» a-t-il indiqué, ajoutant que «les troupes pakistanaïses exercent une retenue maximale pour éviter des pertes civiles en Afghanistan».

Ce type d'incidents est relativement fréquent à la frontière entre les deux pays, séparés par la Ligne Durran que les autorités afghanes refusent de reconnaître. Mais d'ordinaire, aucune victime n'est à déplorer.

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Vends appartement F3 RDC avec acte à Meftah. Tél.: 0555 37 45 11

NS

Vends appt F4, cité 360-Logts, Bt A1, n° 3, Ben-Aknoun. Tél.: 0796 21 08 16

Vends appartement F3 équipé, à Aïn-Benian. Acte en cours. Tél. Aïn-Benian : 0555 37 45 11 - 0551 64 34 34 NS

Société de promotion immobilière commercialise des appartements de haut standing à Chéraga, dans une résidence gardée. Tél.: 0559 122 101 F140/B1

TERRAINS

Vends magnifique terrain à 150 m de la plage de Cap-Djinet. Acte notarié. 600 m2. 25 000,00 DA/m2. Tél.: 0770 26 39 20 NS

Vds 220 m2, Tipaza, Nador, 264 unités. Tél.: 0550 23 00 15 F145999

PROSPECTIONS

Sweet Home cherche pour étranger appt, villa, locaux. - 021 60 90 87

F145895

SOIR AUTO

Vds Toyota Corolla année 2014 peu roulé, TBE. Tél.: 0555 96 06 89

PENSÉE

Le 13 avril 2016, notre cher regretté père et grand-père

Djemâa Akhrib

a ravi les siens, laissant derrière lui un vide irremplaçable que personne ne peut combler.

Sa générosité, sa bonté et son amour pour sa famille et ses proches resteront gravés à jamais dans nos cœurs. En ce douloureux souvenir, Mohammed Akhrib, ses frères, ses enfants et toute sa famille, prient tous ceux et celles qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

«Que Dieu le Tout-Puissant accueille notre père en Son Vaste Paradis.»



R145 162/B4

PENSÉE

Cela fait déjà quatre années, le 14 avril 2014, que nous a quittés à jamais notre cher et regretté père, beau-père et grand-père

Amrah Khaled

laissant un grand vide au sein de la famille.

Sa fille Leïla, son gendre Kamel et leurs enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

F 146 002/B1

PENSÉE

Les jardins de ce monde ne fleurissent que pour un temps, et le jour est venu pour nous de rendre un ultime hommage à notre cher père

OUACIF Mekhlouf

dit Vava Lilouh

la personne formidable que tu étais, le temps passe la pensée reste. Déjà 6 ans ont marqué nos esprits, ce manque que tu as laissé dans notre existence ne sera jamais comblé et rien ni personne n'ôtera les souvenirs heureux qui habitent notre cœur, nous savons que tu es là à chaque instant et que tu nous donnes cette force de surmonter ton absence.

Nous nous réjouissons de t'avoir eu comme père idéal, gentil, généreux, tu es toujours notre grande fierté. Ta perte est une partie de nous-mêmes.

Ta femme, tes enfants et petits-enfants pensent très fort à toi.

Repose en paix.
Que Dieu accueille ton âme en Son Vaste Paradis.



F 145 186/B1

DEMANDES D'EMPLOI

JF, 30 ans, DEUA droit des affaires + DEUA comptabilité, 05 ans exp. en comptabilité, paie, gestion, recherche emploi à Alger et environs. Tél.: 0676 77 15 12

F145992

Cherche emploi comme garde-malade à Alger ou environs. Tél.: 0772 14 51 16 GR/B13

Gestionnaire des stocks, 7 ans d'expérience, cherche emploi. Tél.: 0665 280 860 F145988

JH, 30 ans, TS et ingénieur d'application en BTP, 3 ans d'exp. dans le domaine, cherche emploi. Tél.: 0670 403 434 F145960

JH âgé de 40 ans, diplômé en marketing, cherche emploi. Tél.: 0541 99 65 95 F145897

CRÉATION D'ASSOCIATION

Conformément à la loi 06/12 du 12/01/2012 relative aux associations, il a été procédé à la création d'association dénommée «Association d'assistance aux micro-entreprises» A A M E wilaya de Tizi-Ouzou agréée sous le n°137 du 3 avril 2018 et élu président M. BEL-KHOUS CHABANE.

R107129 B/13

SOS Safaâ, handicapée moteur à 100 %, âgée de 15 ans, demande à toute âme charitable de l'aider en lui procurant des couches adultes medium (moyennes) + Sonde n° 08 - Merci. Allah vous le rendra. Tél.: 0552 57 05 26

AVIS DIVERS

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 NS

Travaux menuiserie, charpente bois. - 0552 23 76 96 F145865

Réouverture du cabinet dentaire du Dr Omar Machane - 95, rue Didouche-Mourad, Alger - Prothèse céramique et chimique. N° Tél.: 021 23 85 65 NS

Réparation TV à domicile, toutes marques. Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 NS

Cherche un prêt de 600 000 DA, avec acte notarié, 30 % d'intérêts. - Urg. - Tél.: 0558 34 82 79

F146001

Restaurant à Alger cherche : Serveuses - Serveurs - Pizzaiolo - 0657 49 65 69 - 0552 13 84 11 NS

Cherche ingénieur en électronique ayant un visa Schengen en cours de validité. Envoyez CV à : sarlinolab@gmail.com

CYLKA - Soins à domicile

- Ambulance 24h/24
- post-opérateurs
- Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger
- Garde-malades.
- Consultation médicale
- Kiné
- Soins infirmiers, prélèvements, analyses et résultats

Appellez-nous au : 0550 40 14 14

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant (Alger) cherche pizzaiolo confirmé. Tél.: 0552 13 84 11 NS

Restaurant à Alger cherche serveurs, serveuses. Tél.: 0794 44 18 54 NS

Ent. privée inst. Alger recr. ing. ou mast. hydraulique, g. civil, électrotech., automat., métreur, topographe, mécan. Lieu de trav. Alger, héber. assuré. Envoyer CV : entreprise.hydraulique@yahoo.fr

F149

SOIR DE LA FORMATION

SMATECH (School of Management & Technology), école agréée par l'Etat, spécialisée en HSE, et en partenariat avec **OSHA Academy** des USA, lance formation : • **QHSE** (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) ; **Agent de sécurité et de prévention**. - Les attestations HSE pour les qualifications (**Manager - Superviseur - Inspecteur**) son délivrées par **OSHA Academy des USA - Coût de la formation intéressant - Formation de très bonne qualité assurée par des formateurs de hauts niveaux et expérimentés.** — Pour plus de renseignements et inscriptions, veuillez nous contacter aux : **026 200 506 - 0550 906 950 et 0550 906 951** — Adresse : rue des frères Oudahmane (axe Nouveau-Lycée, Abane-Ramdane), Tizi-Ouzou — **E-mail** : ecolesmatech@yahoo.com — Visitez notre **site web** : www.smatech-tiziouzou.com F107128/B13

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE D'HÔTELLERIE ET TOURISME ESIHT, sise à Tizi-Ouzou, en partenariat avec **Greta Lorraine France**, lance en **avril 2018** de nouvelles promotions en hôtellerie et tourisme. — **Cuisinier / Pâtissier / Chef de rang**, durée de la formation 06 mois dont 03 mois de stage pratique assuré. Niveau d'accès 4° AM ou 9° AF et plus. — **Chef de partie**, durée de la formation 06 mois dont 03 mois de stage pratique assuré, niveau d'accès 3° AS et plus — **Réceptionniste**, durée de la formation 06 mois dont 03 mois de stage pratique assuré. Niveau d'accès 3° AS et plus. — **Intendant (gestionnaire de base de vie)**, durée de la formation 06 mois dont 03 mois de stage pratique assuré. Niveau d'accès bac+3 et plus. — Ces formations sont assurées par des spécialistes de haut niveau. Le stage pratique est garanti dans des hôtels de chaînes internationales et dans des sociétés de catering du Sud algérien. **Le taux de recrutement est de plus de 90 %** — Régime des études : **internat, externat.** — Informations et inscriptions : **ESIHT/ESIG** - Route de l'université Hasnaoua (I), Tizi-Ouzou — Tél.: 026 11 16 16 - Mob.: 0550 16 83 74 - 0661 29 29 30 F107126/B13

PENSÉE

Cela fait 4 ans que nous a quittés à jamais notre très cher époux et regretté père

Boureghda Ali (Hatem)

laissant derrière lui un immense vide que nul ne pourra combler.

En ce douloureux souvenir, les familles Hanibeche et Boureghda demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et prient Dieu le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

Nous ne t'oublierons jamais. Repose en paix.
«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»



A louer appartement haut standing

Très bel appartement F3 de 120 m², situé au rez de jardin d'une petite résidence récente, fermée et sécurisée à Oued Romane L'appartement entièrement meublé comprend :

Séjour, salle à manger donnant sur une cour jardin avec piscine privative, 2 grandes chambres avec grands placards et armoires, cuisine entièrement équipée (lave-linge, lave-vaisselle, frigo, congélateur, hotte...), salle de bains baignoire et toilettes, interphone, téléphone et internet (Wifi), climatisation centrale avec commande digitale, chauffage central.

Dans la résidence :

Salle de sport, hammam, 01 place de parking au sous-sol avec accès direct par ascenseur, espace de jeux pour enfants, gardiennage jour et nuit, groupe électrogène et bûche à eau.

Possibilité de visite sur appel téléphonique au n° : 05.57.17.11.79.

N.S.

DECO JARDINS
Paysagisme et Décoration Florale.

021 69 18 05 | 0770 884 901



Sauce chinoise

- 1 c à s de sucre
- 2 c à s de vinaigre blanc
- 5 c à s d'huile de tournesol
- 1 c à s de moutarde
- 1 c à s d'eau
- Sel, poivre

- Avec un batteur électrique, mélanger le sucre et le vinaigre

jusqu'à ce que le sucre soit complètement fondu
- Ajouter la moutarde et bien mélanger.
- Ajouter l'huile en fin filet (comme pour une mayonnaise).
- Saler et poivrer.
- et au final ajouter l'eau (en fonction des goûts).

Roulé de dinde aux cornichons

- 4 escalopes de dinde
- 1 poivron rouge émincé
- 1 oignon émincé
- 1/2 boîte de maïs égoutté
- 100g de fromage rouge râpé
- 100g de cornichon coupé en rondelles
- 2 cuillères à soupe de crème fraîche
- Sel, poivre



maïs, saler et poivrer et arroser le tout avec la crème fraîche ; rouler les escalopes en serrant bien avec la main pour lui donner la forme d'un boudin en s'aidant du papier film et fermer les deux bords comme un bonbon.

- Remplir la marmite du couscoussier de 3 litres d'eau, porter à ébullition et placer le roulé de dinde dans le haut du couscoussier, couvrir bien avec du papier sulfurisé et laisser cuire à la vapeur pendant 25

- Étaler les escalopes de dinde sur un plan de travail et les aplatir à l'aide d'un rouleau à pâtisserie le plus finement possible.
- Habiller un grand papier film avec les filets de dinde, couvrir toute la surface avec le fromage râpé, ajouter une couche de cornichon, une couche de poivron rouge et oignon émincé et finir avec une couche de

BEAUTÉ

Les rides, les gestes-clés

Se démaquiller, oxygéner et hydrater la peau, la protéger du soleil sont les gestes indispensables à tout âge. La meilleure prévention est de se protéger efficacement des rayons UV (en restant à l'ombre, en appliquant souvent des crèmes protectrices). L'autre conseil indispensable : ne pas fumer.

Dès 30 ans, on peut recommander de prévenir l'apparition des rides par des soins exfoliants réguliers et en nourrissant le contour de l'œil avec une crème

spécifique. Dès 35 ans, on peut passer aux soins anti-rides et aux crèmes de nuit. A partir de 40-50 ans, il convient de limiter les effets des modifications hormonales, en nourrissant la peau et en réactivant l'action lipidique. Une alimentation équilibrée, riche en vitamines, en oligo-éléments et en certains acide gras (oméga-3 et oméga-6) peut être également conseillée pour la beauté de la peau.



Photos : DR

Grossesse et cheveux



Vos cheveux irradient ! Pendant la grossesse, l'organisme est imprégné d'une hormone — la progestérone — qui freine la chute naturelle des cheveux. Résultat, vos cheveux ont plus d'éclat et de volume. Ne rêvons pas pour autant, dès l'accouchement, vos cheveux recommenceront à tomber (la chute est quotidienne et inéluctable !). Vous risquez même de perdre tous les cheveux que vous auriez dû perdre sans l'action de la progestérone. Pour prévenir cette chute, soignez votre alimentation. consommer du souffre

(présent notamment dans le chou ou les œufs). Pour fortifier vos cheveux, mangez aussi des fruits et des légumes (vitamine A et C) et des céréales (vitamine B6). Chez certaines femmes, la pilosité augmente avec la grossesse. Cela est dû au métabolisme des hormones au niveau de la peau. Les hormones sont métabolisées en hormones androgènes, ce qui favorise la poussée des poils. Le plus souvent, cet état est transitoire et se limite à la ligne médiane de l'abdomen.

Dents : comment soulager la douleur de façon naturelle



Préconisé par tous les remèdes de grands-mères, on fait appel au fameux clou de girofle. Avec ses vertus anti-inflammatoire, antibactérienne et anesthésiante, on lui attribue une très bonne note face aux rages de dents. Si vous trouvez le goût des clous de girofle trop fort, mettez quelques glaçons dans un torchon que vous poserez sur la joue du côté où se fait ressentir la douleur, en attendant d'aller voir votre dentiste bien sûr.

Mon enfant ne mange pas !

Il y a beaucoup de raisons tout à fait légitimes pour lesquelles un enfant peut refuser un repas, même de façon répétée: Son repas précédent est trop copieux, Il mange trop entre les repas, il est fatigué ou stressé, le soir par exemple. Il traverse une période où il grandit moins et a donc moins besoin de manger. Levez tous ces doutes avant de vous dire que votre enfant "est difficile" ou pire encore, qu'il ou elle "a un problème avec la nourriture". La grande angoisse des parents, c'est que leurs enfants n'aient pas, parce qu'ils refusent de manger ou qu'ils refusent certains



aliments, tous les nutriments dont ils ont besoin. L'angoisse est généralement injustifiée, les enfants ne se laissant pas mourir de faim... Mais, ne serait-ce que pour vous rassurer, voici quelques suggestions d'échanges possibles: • De la soupe, des crudités ou des purées à

la place des légumes cuits. • Des compotes ou jus de fruits à la place des fruits entiers. • Des yaourts, du fromage ou autres laitages à la place du lait. • Des œufs, des laitages, ou des légumineuses à la place de la viande.



Affaire à Saisir

DISPONIBLE ROMA 125cc

- CARTE GRISE

- PRIX REMISE MOIS D'AVRIL

COULEURS DISPONIBLE

Stock Limité

Tél. : 06 65 70 30 79

Trump et l'alternative du diable

Dans quelques semaines ou quelques mois, après avoir affaibli suffisamment l'armée syrienne et convaincu Poutine, les coalisés vont donner le feu vert pour la contre-attaque décisive. Daesh étant hors jeu, en tant qu'étendard, et ses troupes ayant été réintégrées dans les diverses milices intégristes, c'est la Turquie, déjà présente, qui mènera la contre-offensive terrestre. Objectif : réduire à néant ce qui reste de la Syrie, comme puissance régionale et surtout comme pays qui est encore en guerre avec Israël, que cette guerre soit virtuelle ou intermittente. Pour atteindre cet objectif inavoué, neutraliser et soumettre la Syrie, comme ils l'ont fait pour l'Irak, les puissances occidentales doivent lever le dernier obstacle, l'armée syrienne. Tout le bruit fait autour des armes chimiques présumées, pour utiliser un terme cher aux médias occidentaux et à la chaîne Al-Jazeera, n'est que poudre aux yeux, si j'ose dire. De ce côté-ci de la barrière, on ne croit pas une seconde aux explications tordues d'un pays, les Etats-Unis, qui a déjà menti et qui a de bonnes raisons d'utiliser le mensonge, comme par le passé. Après tout cela, même si les coalisés juraient sur la Thora, l'Evangile et le Coran, en y ajoutant les œuvres complètes et très performantes de Boukhari et Mouslim, personne ne les croirait.

Car, même si le proverbe «a beau mentir qui vient de loin» a toujours une place de choix dans nos pays, et face à des peuples formés à toujours croire ce qu'ils ne voient pas, ça ne passe pas. Certes, le mensonge est gros, avec des chances d'être cru selon l'évangile du «Père Goebbels», mais il implique trop de menteurs, en l'occurrence cette coalition des «Trois-trois». Nous avons donc côté

missiles et haute technologie le trio Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, et côté argent, et main-d'œuvre, la Turquie, l'Arabie Saoudite et le Qatar. Ces trois puissances régionales sont lourdement impliquées depuis sept ans dans le conflit syrien, elles affichent des divergences, voire des dissensions, mais c'est l'allégeance aux Etats-Unis qui prime. En réalité, la coalition devrait s'appeler «Un+deux+trois», le numéro 1 et chef, Trump, dirigeant la symphonie du mensonge avec l'orchestre et ses instruments exécutant fidèlement la partition. N'oublions pas Israël sans qui rien ne peut se faire dans la région et qui a déjà tenté, mais sans succès, de détruire des cibles militaires syriennes avec son aviation. C'est sans doute l'échec d'Israël à affaiblir le potentiel militaire syrien et le risque de voir ses avions subir de lourdes pertes, du fait des batteries de missiles russes, qui a décidé Trump à intervenir.

La volonté américaine de détruire la Syrie, confortée par le bellicisme de ses deux alliés français et britannique, étant établie, la question concerne l'attitude de la Russie : laissera-t-elle le plan aboutir ? Pour l'écrivain irakien Jawad Bashara, la volonté américaine d'en finir avec Assad et avec la Syrie, comme cela a été fait avec l'Irak, mais la Russie ne veut pas lâcher Damas. Pour l'instant, bien sûr, parce que c'est la diplomatie secrète et les canaux de communication qui permettent encore d'éviter un affrontement direct entre les Etats-Unis et la Russie. Ainsi, note-t-il, sans l'accord de la Russie, jamais Israël ne se serait hasardé à envoyer ses chasseurs bombardiers en Syrie, sachant que les S.400 russes sont capables de les détruire en entier. S'il est permis

de s'interroger sur les limites du soutien de Poutine à Bachar, il n'y a guère de doute, en revanche, sur la volonté des puissances occidentales de redessiner la carte de la région. Salim Nassar, un chroniqueur du quotidien *Al-Hayat*, relève le caractère quasi-simultané de la décision américaine d'attaquer la Syrie et de la nomination d'un faucon à la Sécurité nationale. John Bolton que des observateurs placent volontiers à la droite de Trump est un ancien conseiller de l'ancien Président Bush à qui ses opposants ont offert une grenade désarmée à son départ.

Quant à l'arme chimique, brandie comme prétexte à l'intervention militaire occidentale, l'argumentation des trois puissances occidentales est vague et pleine de confusion, note Salim Nassar, qu'on ne peut soupçonner de sympathie pour Assad. Il rappelle, à cet égard, que Vladimir Poutine avait assuré à ses partenaires occidentaux qu'il ne permettrait pas à Damas d'utiliser l'arme chimique. De plus, il a demandé à la chancelière allemande, en prévision de la réunion du Conseil de sécurité, l'envoi d'une mission d'enquête sur place, pour établir la réalité des faits. Il l'a également informée qu'il avait lui-même envoyé des experts militaires à Douma, et qu'ils n'avaient trouvé aucune trace de substance chimique sur les lieux. Sur le même registre, et sur le magazine électronique *Shaffaf*, notre confrère palestinien Hassan Khader se pose d'autres questions. «Pourquoi le monde s'éveille-t-il soudain à l'utilisation de l'arme chimique, pour se rendormir juste après, comme si tuer des gens avec des obus, des balles, et par la faim, n'était pas un crime de guerre ? Et puisque nous en parlons, pourquoi les projectiles que les islamistes lancent sans discernement



Par Ahmed Halli
halliahmed@hotmail.com

sur les quartiers de Damas ne seraient pas des crimes de guerre ? Dans ce conflit, la réalité est que les bandes islamistes se sont emparées de l'insurrection syrienne, et l'ont vidée de tout son contenu national et démocratique. Daesh et les milices islamistes intégristes ont étendu leur emprise sur tous les pays où l'autorité de l'Etat s'est affaiblie.»

Hassan Khader note, enfin, que ce sont ces bandes islamistes qui écrivent sur tous les murs de Syrie cette proclamation : «Assad aw nahraq al-balad» (Assad, ou nous brûlons tout le pays). C'est cette alternative du diable que Trump et sa coalition ont reprise à leur compte, après avoir suspendu la guerre contre Daesh, lâché leurs alliés kurdes d'hier, et laissé Daesh 2 se reconstituer, sous l'égide de la Turquie.

A. H.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoirdalgerie.com>
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



Riyad, le bal des vampires !

Frappes contre la Syrie. Ouyahia appelle à la retenue. La retenue...

... sur salaires ?

Un sommet arabe ! Un sommet arabe après les frappes contre la Syrie ! Un sommet arabe après les frappes contre la Syrie et qui se tient en... Arabie Saoudite. Oui ! Oui ! Je sais que ça fait beaucoup trop d'émotions d'un coup, pour vous amis lectrices et lecteurs. Les gags, c'est bien, mais faut pas trop en abuser. Sinon, c'est contre-productif. Pourtant, c'est bien ce qui s'est passé hier : le pays de la planète qui souhaitait peut-être le plus ardemment une pluie de bombes sur Damas – après Israël, bien sûr – organise chez lui un sommet d'enturbannés sur ces mêmes frappes. Je suppose que comme d'hab' pour ce genre de rendez-vous, le sponsor majeur n'a pas changé, qu'il s'agit toujours de la firme Kleenex ! Tu te mouches avec la cause arabe et tu jettes à la poubelle ! Ce genre de rencards me fait à chaque fois penser aux purges dans les rangs de Cosa Nostra. En première ligne des pleureuses, ceux qui sont au bord du bord de la tombe de l'assassiné, tu trouves le commanditaire, les commanditaires du crime qui ne se gênent pas

d'un poil et d'une babouche pour venir embrasser la veuve et les orphelins. Mon Dieu le vilain bal des vampires que cette ville de Riyad a accueillie ! Tous là ! Ou presque ! Le même pedigree ! Pedigree Pal ! La même blancheur immaculée des «aâbayaïate» pour mieux dissimuler les noirs desseins. Voire pour atténuer les sourires carnassiers d'avoir fait ce coup tordu à Bachar, à l'Iran et à la Russie impie. Et surtout d'avoir tellement, tellement complu, satisfait au Maître de la Maison Blanche. Les sommets arabes sont au... sommet de l'hypocrisie telle que décrite par Machiavel comme instrument de destruction massive. En être, c'est accepter de figurer dans ce cheptel d'ovins castrés. Refuser, c'est peut-être déjà éduquer nos enfants déjà nés ou à venir à s'affranchir d'un asservissement étranger à notre culture, à notre identité et à notre vision d'avenir. A nous de choisir ! Mais le cul sur deux chaises, ce n'est pas possible. On ne peut pas condamner les frappes et aller au trot béqueter chez celui qui les a en grande partie commanditées, ou sous-traitées pour le compte de Tel-Aviv ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.